

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2237 - MERCREDI 18 FÉVRIER 2015



Justice

Les ONG réclament la libération provisoire de Christopher Ngoyi

Les ONG de défense des droits de l'Homme dénoncent le maintien en prison du président de la Synergie Congo culture et développement (SCCD), Christopher Ngoyi, arrêté le 21 janvier. Réclamant la libération provisoire de cet activiste des droits de l'Homme, ces associations estiment qu'il n'y a pas « d'indices sérieux de culpabilité » contre lui. Les responsables de ces ONG continuent à admettre que le dossier de leur collègue, qui a été déféré au Parquet général, est vide. Raison pour laquelle ils exigent sa libération provisoire.

Arrêté aux lendemains de dernières manifestations enregistrées à Kinshasa et dans certaines villes du pays relatives au vote de la loi électorale au Parlement, Christopher Ngoyi a été présenté le 10 février au ministre de l'Intérieur, après une vingtaine de jours de détention, avant d'être transféré au Parquet général de la République. La police le tient comme auteur ou coauteur des troubles enregistrés pendant lesdites manifestations.

Page 12

Traque des FDLR

Le gouvernement exhorté à privilégier le dialogue

Dans un communiqué publié le 17 février, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) appelle le président de la République, Joseph Kabila, à revenir sur sa décision de renoncer à l'aide de la Monusco pour la traque des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans l'est de la RDC. LONG invite la Monusco à maintenir les exigences de lutte contre l'impunité de tous les auteurs des violations des droits de l'Homme conformément au paragraphe 15 de la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Cette ONG recommande, par ailleurs, au gouvernement de faire enquêter les commandants des forces armées ou de la police contre lesquels pèseraient des soupçons des violations des droits de l'Homme et, éventuellement, ordonner la suspension préventive en attendant l'issue de l'enquête.

Page x



Reddition de quelques armements des Fdlr

PARTIS POLITIQUES

Le PPRD à l'heure des questionnements

En tout cas, à défaut d'un troisième mandat de Joseph Kabila qui a tout l'air de se muer en une vue de l'esprit, ses partisans devisent déjà sur l'après 2016. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire le congrès que s'appête de tenir, dans les prochains jours, le Parti du peuple pour la reconstruction (PPRD) et avec, sur le tapis, des questionnements en rapport avec les enjeux de l'heure.

C'est le secrétaire général de cette formation politique Évariste Boshab qui, d'après des sources, aurait pris cette initiative battant ainsi le rappel des troupes à l'heure où l'équation semble se corser sur l'avenir immédiat du parti mais aussi de la majorité présidentielle.

Outre les considérations inhérentes à la marche du PPRD, il va sans dire que la question du dauphin de Joseph Kabila à la présidentielle de 2016 risque de monopoliser le débat au regard de l'intérêt que revêt cette problématique.

Page 12

DISPARITION

Décès de Jean Lema, dit Jamais Kolonga

Du haut de ses quatre-vingt ans, cette célébrité kinoise ne pouvait plus tenir envahi littéralement par le poids de l'âge. Des complications cardiaques ont fini par avoir raison sur sa santé. Jean Lema a finalement quitté la terre des hommes le 14 février dans le dénouement le plus total. L'histoire retiendra que le 30 juin 1960, c'est lui qui annonça la proclamation de l'indépendance de la RDC à la radio nationale.

En attendant qu'un programme officiel des funérailles ne soit publié, un comité restreint chapeauté par Elengesa Yantula « Petit Pierre » et « Armando Brazzos », deux survivants de la génération « Indépendance Cha Cha » ayant pris part à la Table Ronde de Bruxelles, a été mis sur pied pour préparer les obsèques de l'attaché de presse de feu Patrice Émery Lumumba.

Page 13

ÉDITORIAL

Avancée

L'Histoire dira si le sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale qui s'est tenu à Yaoundé, en début de semaine, a marqué ou non une étape décisive dans la lutte que mènent les démocraties de cette partie du continent contre la secte Boko Haram. Mais ce que l'on peut d'ores et déjà tenir pour certain, c'est qu'il a fait prendre conscience à beaucoup que seules des actions concertées permettront de lutter efficacement contre l'extrémisme, la violence qui se répandent aujourd'hui comme une traînée de poudre dans cette partie du monde. Et de ce point de vue, l'on peut affirmer que ce sommet confère une nouvelle dimension à la coopération régionale.

Jusqu'à présent, en effet, et même si des actions ponctuelles démontraient l'efficacité de leur entente, les États de l'Afrique centrale, et plus largement du Bassin du Congo, vivaient repliés sur eux-mêmes. Même s'ils affirmaient le contraire, ils faisaient en sorte de ne pas abaisser les frontières plus ou moins artificielles qui les séparent. Si bien que leur communauté tenait plus du principe que de la réalité, ce dont témoignaient les difficultés que leurs citoyens devaient surmonter lorsqu'ils voulaient se rendre d'un pays à l'autre.

Certes les lignes ont commencé à bouger ces dernières années sous la pression de la mondialisation et grâce à l'essor des nouvelles technologies, mais les champs de la défense, de la sécurité, de la protection du territoire ne paraissent guère concernés par cette ouverture. Au point que l'on en venait à se demander si l'Afrique centrale se doterait un jour d'un mécanisme régional capable de protéger ses populations. Or voici que la violence extrême, pratiquée par la secte Boko Haram, fait brusquement bouger les lignes puisqu'elle génère la mise sur pied d'une force régionale qui comptera près de neuf mille hommes et la mise en commun de soixante milliards de francs CFA pour les opérations à venir.

Ce double pas étant franchi, il reste à édifier le système de défense qui permettra de faire de l'Afrique centrale un havre de paix. Nous n'en sommes évidemment pas encore là et les obstacles à franchir pour y parvenir sont nombreux, mais les pays comme le nôtre peuvent contribuer fortement à cette avancée comme le prouve notre action en Centrafrique. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas faire de Brazzaville le lieu où se débat entre spécialistes un tel projet ?

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

L'exploitation des ressources naturelles au cœur d'un atelier à Brazzaville

Cet atelier, qui s'ouvre le 20 février à Brazzaville, va rassembler les différents acteurs impliqués dans l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles au Congo. Il s'agit, à terme, de promouvoir la mise en œuvre des principes directeurs et de contribuer au cadre conceptuel des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme.

C'est dans cette optique que les participants pourront établir un état des lieux de la situation des droits de l'homme en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles ; identifier les bonnes pratiques et formuler des recommandations à partir desquelles sera développé un plan d'action pour la mise en œuvre des principes des Nations unies sur les entreprises et droits de l'homme. Pour ce faire, la résolution de l'Organisation internationale de la

Francophonie sur la bonne gouvernance dans les industries extractives et forestières, adoptée le 14 octobre 2012 lors du 14e sommet de la Francophonie à Kinshasa en République démocratique du Congo, sera considérée comme une bonne base de travail.

Une trentaine de participants sont attendus à Brazzaville, notamment des acteurs gouvernementaux, des représentants d'entreprises, des représentants de la société civile des re-

présentants des communautés locales et autochtones. L'atelier devra aboutir à la mise en place d'un cadre d'échanges entre les différents acteurs dans l'optique de prévenir et de mettre un terme aux violations des droits de l'homme observées dans des entreprises au Congo. L'atelier est organisé par le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, en partenariat avec le gouvernement congolais et l'Organisation internationale de la Francophonie. Des aspects liés aux droits de l'homme, à la prévention des conflits seront également abordés au cours de ce séminaire qui durera deux jours.

Roger Ngombé

MARCHÉS PUBLICS

Les maîtres d'ouvrage réactualisent leurs connaissances

Les membres des cellules de gestion des marchés publics de quelques ministères participent du 16 au 28 février à un atelier d'information et de formation. Au centre dudit atelier : l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises (dossier d'appel d'offres et la demande de proposition).

L'objectif visé par l'Autorité de régulation des marchés publics en organisant cet atelier est double : renforcer la capacité des acteurs de la commande publique et garantir une saine compétition entre les candidats engagés à réaliser les projets d'intérêt public. Les notions d'appel d'offre ont ainsi été rappelées aux participants venus de plusieurs ministères. On retient que tout fournisseur, prestataire ou entrepreneur peut se porter librement candidat aux marchés publics dans les conditions prévues par les dispositions en vigueur. Il bénéficie dans ce cas d'une égalité de traitement dans l'examen des candidatures ou des offres. La liberté d'entreprendre débouche sur la

transparence des procédures, a-t-on entendu lors des échanges.

Les membres de la cellule de gestion des marchés publics ont été mis face à leur responsabilité sur le contenu du dossier de consultation des entreprises. Ils sont invités à bien caractériser l'environnement dans lequel se gèrent les marchés publics. Ceci implique la maîtrise des caractéristiques du dossier d'appel d'offre destiné aux marchés de travaux et autres ainsi que celui de demande de propositions type utilisé dans les marchés de prestations intellectuelles.

Autres maîtrises : les critères de sélection des candidats, les choix des offres ; le processus de l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre

de fournitures et d'une demande de proposition.

Notons que le non-respect des principes de la transparence et de non-discrimination des candidats qui assure l'égalité des traitements des candidats entraîne l'annulation du dossier d'appel d'offres. Le code des marchés publics a prévu un verrou incontournable faisant intervenir le premier niveau de contrôle de la procédure, le contrôle a priori du dossier d'appel d'offres exercé par la Direction générale du contrôle des marchés publics. Ce contrôle est sanctionné par un avis de non objection. Cette formation est animée par la direction de la formation et des appuis techniques de L'ARMP. Elle est le deuxième volet du plan de formation de l'ARMP sur la préparation des dossiers de consultation des entreprises, débuté en 2014.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BRAZZAVILLE

La SNE s'explique sur les perturbations d'électricité dans certains quartiers

Le grand ravin qui s'est déclaré aux quartiers Itsali et Ngambio, dans le 7^e arrondissement Mfilou, est à l'origine du manque d'électricité constaté dans les quartiers Moukondo, Mikalou à Talangaï et au Lycée Thomas-Sankara depuis des jours.

Le chef de service technique de la Société nationale d'électricité (SNE) Brazzaville par intérim, Gervais Andzouana, a présenté cette érosion d'environ 5 km à la presse le 15 février. En effet, le ravin a fait tomber un pylône de la ligne Très haute tension (THT) de 30 KV provenant de Tsiélampo, en sectionnant les câbles. « Les dernières pluies ont fait tomber un pylône abandonné sur les câbles qui sont engloutis par l'érosion qui avait sectionné deux conducteurs. Cela avait mis une grande partie de la ville dans le noir, notamment les quartiers Moukondo, Cité de 17, Mikalou, Mikalou II et le Lycée Thomas-Sankara », a-t-il expliqué.

Pour réalimenter ses abandonnés provisoirement, la SNE a déjà raccordé les câbles endommagés dans



L'érosion a rasé un pylône, sectionnant les câbles ; crédit photo Adiac

le ravin en étudiant la possibilité de dévier cette ligne à une distance d'au moins 1 km. « Les dispositions que nous prenons actuellement consistent à dévier cette ligne qui passe par les ravins au moins d'un

km d'ici pour rattraper les câbles après l'érosion afin d'alimenter les clients. Cette action peut nous prendre au moins

que cela ne perturbera pas la fourniture pendant cette période.

Au regard de l'ampleur de cette érosion, seuls les

trop duré. C'est un vieux ravin, il date de plus de dix ans. Il a déjà rasé plusieurs habitations, les gens des Grands travaux sont passés ici, ils sont venus visiter et sont partis pour le bon », a expliqué Paunel Mitoumou dont la maison est à quelques mètres de l'érosion. S'agissant de la fourniture en électricité, il a interpellé la SNE car le quartier est alimenté seulement un jour sur deux. Un phénomène qui n'est pas dû aux câbles sectionnés par les pluies. Rappelons que la SNE a également fait face aux érosions l'année dernière, notamment aux quartiers Mayanga dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou, et Don Bosco (arrondissement 9 Djiri), où des pylônes étaient en passe de céder. Ce qui avait suscité une visite conjointe des ministres de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, et de l'Équipement et des Travaux public, Émile Ouosso, en compagnie des techniciens de la délégation générale des Grands travaux.

Parfait Wilfried Douniama

deux semaines, mais pour l'instant la ligne est rétablie, à l'immédiat, il faut vraiment dévier la ligne sinon nous allons retomber dans la même situation », a insisté Gervais Andzouana, précisant

grands travaux peuvent en faire face. Ce qui inquiète de plus en plus les populations environnantes qui ne savent plus à quel saint se vouer. « Nous demandons aux autorités de venir traiter ce ravin qui a

ENVIRONNEMENT

Un réseau de producteurs des foyers aménagés est en vue

Une vingtaine d'artisans céramistes et ferronniers bénéficient d'une formation pour la fabrication des foyers améliorés, à base d'argile, inspirés du modèle sénégalais.

Cette initiation est la deuxième étape, sur six, du projet « Bopeto » initié par l'organisation non gouvernementale Femme-Énergies. Le but : sensibiliser les femmes au choix des sources d'énergie à utiliser en conservant la nature.

Ce projet qui date de 2008 devrait connaître un début de concrétisation avec cette formation qui vise à mettre en place un réseau de producteurs de foyers améliorés au Congo. Une initiative soutenue financièrement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). « Cette aventure de projet devient une réalité. J'étais loin d'y penser car nous nous sommes découragés à certains instants », a déclaré avec émotion la présidente de l'Association Femme-Énergies, Estelle Malalou, à l'ouverture de cet atelier de formation.

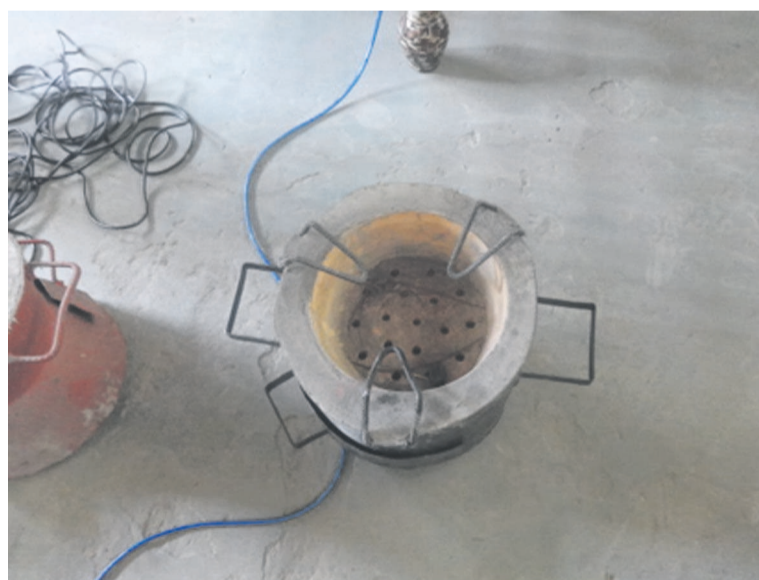
Au nombre des partenaires de

l'Association ayant permis la concrétisation des foyers aménagés, il est cité le CRIPT (Centre de recherche d'innovation pour la production technologique), auteur du prototype réalisable, la MAAC ainsi que la direction de l'artisanat par le biais du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat.

En effet, le Congo s'est engagé dans la lutte contre la dégradation et la déforestation des forêts. Ce projet entre dans cette dynamique qui préconise qu'au niveau des ménages, la femme congolaise puisse apprendre à faire l'économie de la matière première qu'est le bois qui représente près de 90 % de source d'énergie dans les ménages.

« Je vous félicite pour votre perspicacité et détermination car vous avez tenu à mettre à la disposition des femmes du Congo les foyers aménagés qui vont permettre l'économie de notre matière première qui est le bois », a relevé le conseiller du chef de l'État du Congo, chargée des questions environnementales, Rosalie Matondo.

25 à 30% de gain d'énergie



Un modèle de foyer amélioré, photo Adiac

Les études l'ont démontré à condition d'être bien utilisés car comparés aux foyers traditionnels, l'amélioré réduit l'usage du bois ou du charbon. Ces foyers sont fabriqués à base d'argile reconnue comme élément conservateur de la chaleur, donc avec une capacité de rémanence. Ceci, sans charbon et durant deux heures. Les études se poursuivent pour augmenter ce délai à 12 heures.

Un échantillon d'une cinquantaine de prototypes a été testé dans une vingtaine de ménages. Après utilisation, cet appareil domestique où se fait la combustion, est bien apprécié des ménagères. « Avec 200g de charbon, j'ai pu frire du poisson (8 morceaux), cuire des légumes et bouillir l'eau m'ayant servie à malaxer le fofou (farine de manioc séchée) », a reconnu une des

femmes de l'échantillonnage. Le projet nécessite des moyens considérables, car il s'agit à terme de créer une chaîne de valeur à travers des groupements d'intérêt communautaire. L'objectif est de mettre en place un système pérenne de fabrication et de distribution de foyers améliorés à commercialiser. Déjà le prix de revient est fixé à 15 000 FCfa, d'où le besoin d'une grande production afin d'obtenir un coût abordable et attirer les consommatrices qui risqueraient de garder leur foyer de charbon traditionnel. L'appui du PNUD intervient dans le cadre de son projet globalisant « Renforcement des capacités nationales pour le développement de la micro hydro-électricité et l'approvisionnement en eau potable en milieu rural » depuis 2010. Ce projet couvre les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire pour une production de 5000 exemplaires de deux modèles : standard pour la ménagère et pour les cuisines professionnelles.

Nancy France Loutoumba

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres tient à la politique de la couverture de l'assurance maladie universelle

La question a été abordée le 17 février par le président sortant de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres), le ministre d'Etat, Florent Ntsiba et le nouveau président de cette institution, le ministre d'Etat de la Côte d'Ivoire, Dosso Moussa au cours de leur entretien à Brazzaville.

A sa sortie d'audience, le ministre d'Etat, Dosso Moussa, a expliqué que sa visite de courtoisie auprès de son homologue du Congo a permis de faire un tour d'horizon sur la question de la Cipres, un organisme qui doit demeurer pour l'avenir. Pour lui, cet organisme joue un rôle très important dans la mise en œuvre de la politique de la couverture de l'assurance maladie universelle.

« Les chefs d'Etats ont décidé d'apporter à leur population ce mécanisme en vue de permettre l'instauration de la paix et de la cohésion sociale pour que les réponses sur la santé soient amenuisées. Cette assurance maladie a pour objectif de réduire la pauvreté dans les Etats en apportant des réponses fiables aux questions de santé et du bien-être des personnes », a-t-il expliqué.

Outre la question de santé,



Le nouveau président de la Cipres

les discussions entre les deux personnalités ont porté également sur l'emploi des jeunes en Afrique. D'après le ministre Dosso Moussa, cette question d'emploi est primordiale pour la Cipres. A cet effet, les chefs d'Etat et des gouvernements plancheront du 17 au 20 février, à Libreville au Gabon sur la question, en vue de chercher des solutions pour lutter contre le chômage en milieu jeune.

« Tous les pays membres de la Cipres ont apporté chacun, selon son expérience une pierre à l'édifice. L'objectif a été de sensibiliser les chefs d'Etat pour essayer d'apporter progressivement les solutions aux problèmes de la santé, de l'éducation et de l'emploi des jeunes », a conclu Dosso Moussa.

La réintégration de la Guinée-Equatoriale à la Cipres, jugée positive

Abordé à ce sujet, il a salué le retour sur scène de la Guinée-Equatoriale, fruit de sa présence au tour de la table des négociations. Et cela prouve qu'elle partage les convictions et les missions de la Conférence, a signifié le ministre d'Etat ivoirien.

Notons que la Guinée-Equatoriale a été suspendue de la Cipres depuis 2004, pour cause liée au contexte juridique et institutionnel, ainsi que celle des arriérés des cotisations. Son admission au sein de la Conférence a eu lieu le 6 février, au terme de la réunion du comité d'experts organisée à Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Les Amis des Enfants intéresse l'Unesco

L'Association Les Amis des Enfants s'apprête à accueillir la visite du point focal femme Ong et genre au sein de la Commission nationale à l'Unesco selon le compte rendu de l'assemblée générale tenu, le 15 février à Brazzaville, par Ciani Quevai Yoka, président de cette organisation.

Cette visite de travail, la première du genre, alimente des conversations positives au sein de cette association. « *Sur changement de programme, nous accueillons notre hôte puisqu'il sera question de toucher du doigt nos réalités locales* », a commenté Ciani Quevai Yoka. Pour accueillir son hôte, une assemblée générale s'est tenue au siège de l'association afin de réaménager le bureau exécutif, la commission de contrôle et d'évaluation ainsi qu'adopter et conforter un plan de travail 2015. Suite à cette visite, le président de l'association a lancé ce vibrant appel : « *Aux sociétés de la place, aux humanistes et personnes morales de nous accompagner à relever ce défi qui est de faire de l'enfant d'aujourd'hui, le monde meilleur de demain* ». L'Association Les Amis des Enfants a également adopté les axes prioritaires de l'an 2015 portant entre autres sur : l'organisation des réflexions sur l'éducation des enfants lors de la célébration prochaine de la semaine mondiale d'action éducation pour tous qui s'étend du 21 au 27 avril de chaque année. De même l'agenda 2015 de l'association prévoit également parmi les priorités, l'assainissement d'une école primaire qui reste à déterminer, à Brazzaville. Elle compte aussi mener une campagne de sensibilisation sur les méfaits de la pandémie du VIH-Sida à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du Sida. Rappelons que l'Association Les Amis des Enfants œuvre depuis des années à l'épanouissement de la vie des enfants. Elle lutte contre l'exploitation et la maltraitance des enfants, promeut l'éducation de ces derniers aux moyens des actions culturelles, sportives et environnementales.

Fortuné Ibara

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET N°019 /MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

«Recrutement d'une Organisation Non Gouvernementale chargée d'appuyer l'Elaboration des Plans Simples de Gestion des Séries de Développement Communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Appui à l'Elaboration des Plans Simples de Gestion des Séries de Développement Communautaires (SDC) et des terroirs villageois dans les zones de savane»

2. La mission vise à créer les conditions nécessaires pour une implication effective des communautés locales et les populations autochtones (CLPA) dans la gestion durable des ressources forestières. Elle se réalisera dans des zones pilotes localisées aussi bien en zones forestières (Départements de la Sangha, de la Likouala et de la Lékoumou) que dans les régions savanicoles (Départements du Pool et des Plateaux)

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée de la mise en œuvre dudit projet pour le compte du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note

de présentation de l'ONG, missions similaires exécutées, disponibilité du personnel-clé...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011». La sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC)

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 09 Mars 2015 à l'adresse ci-après :
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
Case J-142/V, OCH Mougali III,
Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Fait à Brazzaville, le 12/02/2015

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
CREDIT N° 5121-CG

Unité de Coordination du Projet
B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET N°020 /MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15

«Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration des textes d'application de la loi portant régime forestier et ceux de la loi cadre sur l'environnement ainsi que des modes opératoires des services techniques chargés de la gestion forestière»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : «Elaboration des textes d'application de la loi portant régime forestier et ceux de la loi cadre sur l'environnement ainsi que des modes opératoires des services techniques chargés de la gestion forestière»

2. La mission vise à compléter l'arsenal juridique et réglementaire existant en matière de gestion forestière et de l'environnement en République du Congo.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée de la mise en œuvre dudit projet pour le compte du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, invite les firmes spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de la firme, missions similaires exécutées, disponibilité du personnel-clé...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011». La sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC)

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 09 Mars 2015 à l'adresse ci-après :
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Mougali III,
Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Fait à Brazzaville, le 12/02/2015

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La réalité est simple. Il y a d'un côté, le nôtre, les tenants d'une société moderne et tolérante, garantissant l'exercice des droits de l'homme, dont ceux de religion, ainsi que la démocratie représentative. De l'autre côté, c'est-à-dire du côté de Boko Haram et des mouvements qui lui ressemblent, il y a les partisans d'une société obscurantiste et tyrannique, sans considération aucune de la dignité humaine. »

Paul Biya, président du Cameroun, sommet des chefs d'État de la Cémac sur la paix et la sécurité, Yaoundé, le 16 février 2015

« Un État républicain n'achète pas la paix sociale, il l'impose. »

Gilbert Collard, député du Gard et secrétaire général du Rassemblement Bleu Marine, France, l'opinion.fr, 10 février 2015

« En politique, il est plus difficile de réparer ce qui a été cassé plutôt que d'éviter que cela ne casse. »

Laurent Bouvet, professeur de sciences politiques à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Libération du 11 février 2015

« Nous subissons, en partie avec les réseaux sociaux, une vague d'obscurantisme où l'opinion vaut mieux que les faits. »

Philippe Pujol, journaliste, lauréat 2014 du prix Albert-Londres, auteur de «French Deconnection», Leçon inaugurale de la soirée de remise des diplômes de l'Institut Français de Presse à la Sorbonne, le 21 janvier 2015.

« Si un lieutenant est ministre, moi général, je me mets au garde-à-vous ; mais dans le commandement militaire, cela est impossible »

Général Gilbert Diendéré, Burkina Faso, lefaso.net, 16 février 2015

AVIS DE PERTE

Monsieur Louis Vividila Lounda, responsable commercial à l'hôtel Ledger Piazza Maya Maya, demande à toute personne ayant retrouvé sa carte nationale d'identité égarée dans une administration de bien vouloir le contacter par téléphone aux numéros
Tél. : 05 551 99 81 ou 05 526 46 82

NIARI

Près de quatre milliards FCFA encaissés par les services des douanes

Pour l'exercice 2014, la direction départementale des Douanes du Niari a réalisé des recettes de plus de 3 milliards 750 millions francs CFA, contre une prévision annuelle de 4 milliards 450 millions, a indiqué le directeur de cette structure administrative, Bertin Philippe Kimpolo.

Il a fait cette indication au cours d'une communication aux opérateurs économiques, en les invitant à se mettre ensemble pour importer les marchandises et les dédouaner désormais sur place au port sec de Dolisie.

La mise en service imminente du port sec de Dolisie, dont les structures sont prêtes à recevoir des containers de marchandises, pourrait contribuer à maximiser les recettes de la douane courant 2015. Cela corrigerait les faiblesses connues en 2014 à cause de la baisse des activités de grandes sociétés comme Congo Manning, qui a presque fermé depuis janvier 2014, avec un impact de cessation d'im-

portation, a-t-il expliqué. Il en est de même pour la société MC Exxaro qui a cessé d'importer depuis avril 2014. M. Kimpolo estime qu'en attendant la construction du grand port sec qui sera financé par la Banque mondiale vers la gare Nzoungou-Kibangou, dans le même département du Niari, le port sec construit sur le site de la gare de Dolisie peut démarrer les opérations de dédouanement, expliquant aux commerçants et autres opérateurs économiques les avantages qu'ils peuvent en tirer. Selon son plan de travail, le directeur départemental des Douanes a indiqué qu'il effectuera dans les prochains jours une mission de travail à

Pointe-Noire pour rencontrer les responsables des autres administrations impliquées dans le fonctionnement de ce port sec : le directeur du port de Pointe-Noire, le directeur général du CFCO et le Conseil congolais des chargeurs.

Le directeur départemental des Douanes et droits indirects du Niari a rappelé que depuis plus de 10 ans, cette administration a mis sur pied une politique de communication brisant les barrières avec les opérateurs économiques.

Pour les prestations du port sec de Dolisie, les douaniers accompagneront les commerçants afin qu'ils saisissent cette opportunité, a-t-il insisté. Une plus grande réunion est envisagée avec les opérateurs économiques des départements du Niari, la Bouenza et la Lékoumou sur l'intérêt de ce port sec.

VILLE DE DOLISIE

Le maire prête serment devant les juges

Le maire de la ville de Dolisie, Yves Fernand Diokouandi a prêté serment le 11 février dans la salle d'audience du Tribunal de Grande instance de cette localité. En sa qualité d'officier d'état civil, le maire s'est engagé devant le président du tribunal Dzibi Simouna, en présence du procureur de la République, Gabriel Kokolo, de l'avocat maître Germain Nzoulou et des corps constitués de la localité.

«L'officier d'état civil, lors de son entrée en fonction, prête solennellement serment devant le président du Tribunal de Grande instance duquel relève le centre d'état civil», conformément à l'article 28 de loi du 17 octobre 1984 portant Code de la famille, a rappelé le procureur dans son mot introductif. «Mais malheureusement, cette loi n'est pas appliquée par bon nombre d'officiers d'état civil, et le maire Diokouandi est le premier officier à respecter cette procédure», a-t-il fait constater.

Après la lecture par un juge du procès-verbal portant élection du maire, le 23 octobre 2014 à Dolisie, le procureur de la République a présenté le candidat au public, en donnant lecture de son curriculum vitae, avant de l'installer officiellement dans ses fonctions d'officier d'état civil.

« La formule du serment est sacrée, avec une dimension religieuse et veut dire prendre à témoin la divinité de sa bonne foi et s'expose à être châtié s'il a menti ou trahi son serment », a-t-il martelé. « Les actes pris avant le serment sont nuls. Un officier d'état civil doit rester fidèle à son serment pour avoir juré de

bien et loyalement remplir ses fonctions en observant les devoirs qu'elles lui imposent », a-t-il poursuivi.

Comme officier d'état civil, le maire tient les registres relatifs aux naissances, mariages, décès et en assure la conservation. Il veille au fonctionnement régulier des centres d'état civil de son ressort territorial. S'adressant au président du tribunal de Grande instance de Dolisie, le procureur de la République a défini son rôle vis-à-vis de l'officier d'état civil. Pour lui, le président doit coter et parapher, du 1er au dernier feuillet, les registres d'état civil qui doivent être ouverts le 31 décembre de chaque année, chose qui ne se fait malheureusement pas, a déploré le procureur Kokolo.

Le président doit se transporter dans différents centres d'état civil pour la vérification de ces registres et y apposer une mention de son inspecteur, faire parvenir une copie de son rapport au procureur qui, à son tour, le transmet au ministre de la Justice, garde des sceaux.

Il a également rappelé que « tout manquement, même involon-

taire, aux règles de la tenue des registres et de la délivrance des copies par l'officier d'état civil expose le contrevenant à une amende allant de 500 à 10.000 FCFA prononcée par le président du tribunal. Et toute altération, destruction ou faux dans les actes d'état civil, toute inscription de ces actes sur une feuille volante autrement que sur le registre donne lieu, conformément à la loi, à une indemnisation des personnes lésées ».

Il a par ailleurs, instruit de ne pas donner facilement la nationalité aux étrangers, en leur délivrant des actes de naissance, tout en insistant sur la gratuité des actes d'état civil décrétée par le Président de la République. Pour Me Nzoulou, avocat du barreau de Pointe-Noire, représentant la société civile, ce maire est exceptionnel et de bonne facture pour avoir accepté de prêter serment. En revanche, il lui a ensuite demandé d'être vigilant, car «la confiance n'exclut pas le contrôle», et «que tous les citoyens soient égaux devant lui. Le tribunal, pour sa part, doit le soutenir, la perfection n'étant pas de ce monde».

«Je sais que vous ne serez pas de ceux qui violent la loi. Vous respecterez rien que la loi», a conclu le président du tribunal de Grande instance de Dolisie, avant de lever la séance.

Source : Agence congolaise d'information



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

SANTÉ PUBLIQUE

Brazzaville marque une nouvelle étape dans la prise en charge des couples infertiles en Afrique

Le 5^e congrès du Groupe interafricain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité (Gieraf) qui s'est tenu à Brazzaville, du 10 au 14 février a fait progresser le processus de prise en charge de l'infertilité du couple en Afrique. A l'instar des avancées scientifiques, les assises de Brazzaville ont renouvelé les instances dirigeantes du Gieraf.

Le congrès s'est tenu sur le thème de « l'infertilité masculine en Afrique ». Un choix du sujet motivé sans doute par le fait que les hommes ont du mal à admettre leur responsabilité dans l'infécondité du couple, surtout lorsque leur comportement sexuel est plus que satisfaisant. Jusqu'à un moment, en effet, la femme a porté le poids de la responsabilité lorsqu'un enfant n'arrive pas dans le couple.

Le congrès de Brazzaville,

présidé par le professeur Jean Noel Hugues et placé sous le patronage du ministre congolais de la Santé et de la population, François Ibovi, a eu le privilège de décomposer ce thème en table ronde, sessions et ateliers, en vue d'obtenir les résultats escomptés. Les participants, des médecins spécialistes, biologistes, pharmaciens et autres experts, venus de plusieurs pays d'Afrique et de l'Europe ont revisité la prise en charge de l'infertilité.

« Il y a eu des formations et des ateliers pratiques très intéressants. Je pense que cela va ouvrir les portes à des techniques de pointe de prise en charge de l'infertilité en Afrique et au Congo, notamment en matière d'endoscopie et même des PEMA », a souligné le Dr. Ernestine Gwet-bell du Cameroun, dont le mandat à la tête du Gieraf est arrivé à son

terme au cours de ce congrès. Pour faire progresser la prise en charge et présenter des techniques novatrices, des ateliers d'hystérocopie, d'échographie, de biologie du sperme, de stimulation ovarienne se sont déroulés au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville et au laboratoire national. Des démonstrations sur une vingtaine de patients ont permis de saisir l'opportunité et l'importance de la formation, mais aussi d'équipement en matériels moderne. A l'instar des travaux pratiques, le congrès a abrité une cinquantaine de communications scientifiques portées notamment sur « l'exploration de l'homme infertile, la prise en charge des azoospermies, fibrome et infertilité »...

Problème de santé publique, l'infertilité affecte en Afrique environ 15 à 20% des couples

en désir d'enfants. L'infertilité est considérée comme un drame, mais c'est en Afrique où le sujet est exacerbé en raison des considérations culturelles. La question est encore taboue dans certains milieux. Si hier le tort n'était attribué qu'à la femme, des études rapportent que les responsabilités sont partagées avec 50% des cas où l'infertilité est imputée à l'homme.

La plupart du temps, en Afrique surtout, les couples affectés consultent le médecin très tard, après avoir été sans succès chez les tradipraticiens, guérisseurs, dans les églises et dans d'autres lieux où l'on espère à un miracle. Au final, le temps est passé et la maladie s'est aggravée.

C'est parce que la médecine de la reproduction semble ne pas être bien perçue que le Gieraf en a fait son champ de bataille. Il s'agit pour les professionnels de la santé de

créer la confiance au sein du couple afin d'accéder à l'information, de poser des diagnostics corrects et de prendre en charge de façon efficace l'infertilité. Cependant, suggère les experts, il revient aux Etats d'aider à la formation des médecins, de créer le cadre juridique et de moderniser les établissements sanitaires en équipements nécessaires pour les soins de qualité.

Le 5^e congrès du Gieraf a permis le renouvellement du bureau de ce groupe d'experts internationaux. A la tête du Gieraf pour deux mandats, le Dr Ernestine Gwet-bell a cédé sa place au Dr Djebi Diakit du Mali qui prendra le soin de présider pour deux ans aux destinées de l'organisation, mais aussi d'organiser le prochain congrès du Gieraf prévu en 2017, en Côte d'Ivoire.

Quentin Loubou

Total E&P Congo rénove et agrandit le centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou

Total E&P Congo, opérateur pétrolier durable et responsable, a financé à hauteur de 120 millions de Francs CFA les travaux de rénovation et d'agrandissement du Centre d'accueil des mineurs (CAM) de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou de la ville de Pointe-Noire. Le 31 janvier, Pierre Jessua, directeur général de cette société, a officiellement remis la structure au Caritas du diocèse qui en est le gestionnaire.

C'est en présence de Prosper Bouiti, administrateur maire de Mvou-Mvou, que le CAM a été réceptionnée par Monseigneur Miguel Angel Olaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire, responsable de Caritas Congo. Cette action de Total E&P Congo découle de la convention de mécénat qu'elle a signé avec Caritas l'année dernière sous l'impulsion du département Développement durable de cette filiale et de l'épouse du précédent DG de Total E&P Congo, Sandra Bagherzadeh.

Lancé en 2012, les responsables du projet de réhabilitation du CAM ont d'abord mené des actions de communication (blog, dépliant, bulletin trimestriel etc.) et recruté des bénévoles. L'action de Total E&P constitue sa deuxième étape

Pour un coût estimé à 120 millions FCFA, les travaux réalisés vont permettre d'augmenter la capacité du CAM qui passe de 14 à 60 places (ce qui va lui permettre d'accueillir dorénavant aussi les filles) et d'offrir de meilleures conditions de vie aux enfants. Selon l'Abbé Luc Poaty, directeur de Caritas Pointe-Noire, qui a présenté la fiche technique

du CAM, c'est au fil du temps que ce centre a vu sa capacité réduite de 120 places à 14 seulement et ses ateliers de mécanique, menuiserie, soudure, fabrication d'aliment de bétail ainsi que son école primaire disparaître. Cela, en raison des difficultés rencontrées dont la vétusté des bâtiments et le manque de moyens de fonctionnement. Le centre a été réduit à un modeste bâtiment avec des équipements hors service.

Grâce à l'action de Total E&P Congo le CAM présente aujourd'hui un visage radieux. Son bâtiment a été totalement rénové, agrandi, bien éclairé et doté d'un plafond. Il compte un

réfectoire, une salle polyvalente, une bibliothèque, une cuisine moderne, une buanderie. A cela s'ajoute un dortoir pour garçons composé de 6 chambres avec 6 lits à étage, 6 douches et 6 WC, et un dortoir pour filles constitué de 4 chambres dotées de 4 lits à étages, 6 douches et 6 WC.

Dans leur mot, les enfants du centre ont exprimé leur gratitude : « Hier nous avons passé les nuits debout, accroupis, couchés sur une table du marché ou alors sur un carton à la belle étoile.

Aujourd'hui nous pouvons bien manger et dormir dans des conditions acceptables. Merci à la direction de Total, à Caritas et à tous ceux qui œuvrent pour notre avenir », ont-ils dit.

Créé en 1993 et géré par Caritas Congo selon la convention du 21 avril 1992 signée entre l'Etat et l'Eglise Catholique, le CAM œuvre pour l'hébergement, la rééducation et l'insertion socioprofessionnelle des enfants en rupture familiale. Une



mission qui répond à la politique de responsabilité sociétale de Total E&P Congo.

Outre le financement des travaux de réhabilitation, Total E&P Congo s'est engagé à apporter une contribution financière de 20 millions de Francs CFA chaque année pendant trois ans pour le fonctionnement du centre. Ce volet constitue la troisième étape du projet CAM qui consiste à trouver des mécènes et donateurs pouvant mettre à disposition des moyens pour son fonctionnement.

Les fonds octroyés par Total E&P Congo ne pouvant couvrir toutes les charges liées au fonctionnement de la structure, Pierre Jessua a souhaité que d'autres entités adhèrent au projet CAM : « Le fonctionnement de ce centre nécessite d'importants moyens financiers. Nous invitons nos partenaires et toutes les parties prenantes à poursuivre avec nous cet engagement. Nous souhaiterions que d'autres entités se joignent à nous. Il n'y a pas que les murs pour faire un centre d'accueil.

Il faut des hommes, il faut des moyens de fonctionnement et cela s'inscrit dans la durée. »

S'inscrivant sur cette même lancée, Monseigneur Miguel Angel Olaverri a indiqué qu'outre les moyens matériels, la réussite d'un travail éducatif dépendait des ressources humaines, donc de l'équipe qui doit animer le centre. Déplorant l'ampleur des violences dans le monde, il a estimé que pour pallier ce phénomène il faut la réussite de l'école et une éducation forte et bien préparée, avec l'implication des parents. « C'est pourquoi nous y croyons, à ce projet du CAM », a-t-il dit. Remerciant Total E&P Congo, les bénévoles et collaborateurs du centre, les autorités, les parrains et marraines, il a conclu son mot en citant Saint Jean Bosco qui disait : « Il ne suffit pas d'aimer les jeunes, mais il faut que les jeunes se sentent aimés. Faites confiance aux jeunes, encadrez les et redonnez leur confiance. » La cérémonie s'est achevée par une visite du centre.



MÉDIAS

Euronews renforce sa présence en Afrique subsaharienne

Dans le but de poursuivre son développement sur le continent africain, Euronews vient de signer deux nouveaux accords de distribution avec les chaînes de télévision DStv Africa du Mozambique et Ouest TV du Sénégal.

À travers l'accord conclu avec DStv Africa, Euronews et Multi Choice Africa viennent de renforcer leur coopération entamée en 2004. En effet, sur fond de mutation du paysage audiovisuel africain, le bouquet satellite DStv Africa valorise le service portugais d'Euronews, seule chaîne internationale d'information à émettre dans cette langue, en lançant Euronews Portugais sur « GO TV+ », son offre Télévision numérique terrestre (TNT) au Mozambique.

Pour répondre à la demande croissante des téléspectateurs de sa plateforme sa-

tellite aux pays lusophones, DStv s'est également engagée à attribuer un canal spécifique au service portugais d'Euronews. Le but étant d'offrir à ses abonnés au Mozambique et en Angola, un accès privilégié à une source d'information internationale dans leur langue. Elle propose, par ailleurs, à ses clients d'Afrique subsaharienne sept des treize services linguistiques d'Euronews (anglais, français, portugais, espagnol, allemand, italien et russe).

Le responsable distribution Afrique Moyen-Orient d'Euronews, Jean-Luc Maertens,

revient sur l'importance de cet accord. « *Le renforcement de notre présence en Afrique lusophone prouve que le multilinguisme d'Euronews est un atout déterminant dans le développement de la chaîne sur les marchés émergents comme celui-ci. DStv Africa ne s'y est pas trompée en créant un canal dédié à Euronews en portugais dans son offre par satellite et en installant notre chaîne sur son tout nouveau bouquet TNT GO TV+ au Mozambique* », a-t-il indiqué.

« L'Afrique est un axe de développement clé pour Euronews depuis de nombreuses années »

Avec la chaîne d'information destinée à l'Afrique de l'Ouest et centrale, Ouest TV, les deux parties ont convenu

que la chaîne africaine reprenne sur son antenne et en direct les programmes du service français d'Euronews par bloc de 30 minutes toutes les heures entre 18 h 30 et 23 h 30. En effet, basée au Sénégal, Ouest TV émet en français dans vingt-quatre pays de l'Afrique de l'Ouest de l'Afrique centrale. Elle est également disponible sur toute l'Afrique subsaharienne, via le satellite AMOS 5.

« *L'Afrique est un axe de développement clé pour Euronews depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, 18 million de téléspectateurs d'Afrique subsaharienne reçoivent Euronews, et à l'heure où nous préparons la création de sa sœur, Africanews, la consolidation des relations avec les opérateurs les plus im-*

portants du continent est un signe positif pour nos futurs développements », a indiqué le directeur distribution Monde d'Euronews, Arnaud Verlhac.

Créée en 1993 à Lyon en France, Euronews est reçue, d'après ses responsables, dans 420 millions de foyers issus de 156 pays où environ 400 journalistes de plus de trente nationalités informent 24 h/24 en treize éditions. La chaîne propose une gamme complète de produits : sites internet, TV connectée, radio, technologies embarquées (voiture), technologies portables (applications mobiles, smart Watch). Euronews lancera cette année la première chaîne d'information multilingue panafricaine, Africanews.

Parfait Wilfried Douniama

FAC

Vers un renforcement des capacités opérationnelles des cadres de grands commandements

Un séminaire d'état-major de niveaux stratégique et opératif s'est ouvert ce 17 février à Brazzaville, sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoi.

Organisé par l'état-major général des FAC et de la gendarmerie nationale, ce séminaire qui est destiné aux chefs d'état-major adjoints des armées, les chefs d'état-major des commandements spécialisés, les chefs d'état-major interarmées des zones militaires de défense, les commandants des régions militaires de défense et les commandants de grandes forma-

Cette rencontre de cinq jours, s'articulera autour de quatre modules à savoir : une sensibilisation sur les documents recteurs d'orientation des activités des FAC, la loi de programmation et de modernisation de la force publique, les principes de la GAR (Gestion axée sur les résultats) appliqués aux armées, les directives de planification générale des activités et l'orga-

thodologie de conception et de rédaction des documents opérationnels : plans, études, rapports, dossiers et travaux pratiques d'état-major et une table ronde visant l'exploration des pistes d'amélioration du fonctionnement des états-majors des FAC à tous les niveaux.

Le chef d'état-major général des FAC, Guy Blanchard Okoi, qui présidait la cérémonie d'ouverture, en a précisé les attentes par rapport aux thèmes développés : « *Ce séminaire nécessite une opérationnalisation des décisions prises par une mise en œuvre sous la base des*



La photo de famille

tions, a pour objet d'harmoniser les méthodes de conception et de rédaction des documents opérationnels des niveaux : états-majors des armées, commandants spécialisés centraux et zones militaires de défense.

nisation de l'instruction et de l'entraînement « 2015 ». A cela s'ajoute le concept des opérations combinées de la force publique.

Par ailleurs, sera organisée une série d'exposés relatifs à la mé-

thodologie et méthodes de travail en état-major. Ces dernières requièrent un rafraîchissement régulier et une harmonisation régulière pour prétendre à une maîtrise aux différents niveaux de notre action ».

Guillaume Ondzé

PROCÈS DU CARLTON EN FRANCE

Dominique Strauss-Kahn relaxé

L'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn (DSK), est sorti, mardi 17 février, libre du procès pour « proxénétisme aggravé » dans lequel il était jugé avec treize autres complices présumés à Lille, en France.



Pour Dominique Strauss-Kahn, cette relaxe sonnerait la fin de ses ennuis

À son grand soulagement sans doute, et à celui de ses avocats, le ministère public a requis la relaxe « pure et simple » de DSK. Pour les juges, le cours du procès n'a pas pu établir à l'encontre de celui qui a défrayé la chronique médiatique et judiciaire franco-américaine, ces dernières années comme l'un des plus célèbres prévenus des affaires de mœurs, les preuves de sa culpabilité dans ce feuilleton qui durait depuis trois ans et demi.

Depuis l'ouverture du procès, l'ex-patron du FMI était resté sobre et serein, se fondant sur la conviction que dans l'affaire du Carlton (l'hôtel de ses rencontres avec ses amis et des jeunes dames présentées comme des prostituées), il n'avait commis aucun crime. La veille, à sa décharge, plusieurs parties civiles au procès avaient abandonné leurs poursuites contre lui.

Après une longue procédure dans l'autre affaire du viol qui l'avait opposé à la femme de chambre de l'hôtel Sofitel à New York, Nafissatou Diallo, terminée à l'amiable, sa relaxe met fin, pourrait-on dire, aux ennuis judiciaires de cet homme qui aurait pu, n'eût été sa ravageuse virée newyorkaise, prendre une part active à l'élection présidentielle de 2012 et peut-être l'emporter.

Lui s'en est échappé, mais des peines allant de la prison ferme à diverses amendes frappent certains de ses co-accusés. Brillant économiste, DSK va-t-il enfin naître de nouveau ? Attendons de voir.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le sommet de Washington prévoit de définir de nouvelles stratégies

Les assises de Washington, qui se tiennent du 18 au 20 février, sont l'occasion de discuter des nouvelles menaces de sécurité lancées à travers le monde par des mouvements comme Al Qaïda, Etat islamique, shebab, Boko Haram, mais aussi d'afficher la détermination de la communauté internationale à lutter contre le terrorisme.

À l'instar d'autres rencontres organisées en Afrique ou ailleurs sur la même préoccupation, la coalition internationale doit définir de nouvelles stratégies de lutte contre les djihadistes de toute obédience. Les gouvernements vont donc faire front commun contre le Daech (l'acronyme en arabe de l'Etat islamique), notamment contre les terroristes, qu'ils opèrent en Europe, aux Etats-Unis, en Afrique, ou ailleurs dans le monde.

La collaboration internationale contre le fanatisme est aujourd'hui plus que nécessaire lorsqu'on sait qu'aucun pays, où qu'il se trouve, peut être dorénavant aux prises avec des groupes terroristes qui ont des liens avec la mouvance Al-Qaïda. En effet, les violences commises par les Shebab en Somalie et au Kenya dont l'attaque du centre commercial Westgate qui a fait 68 morts l'année dernière ; celles de l'EI en Irak, en Syrie, en Li-

bye et dans d'autres pays ; les cruautés de la nébuleuse secte islamiste Boko Haram au Nigéria, au Cameroun et au Niger ; les attaques du 11 septembre aux Etats-Unis ; de Paris, Bruxelles, ainsi que celles plus récentes du Danemark prouvent qu'aucun pays n'est à l'abri de la barbarie fomentée par des fondamentalistes musulmans.

Conscients du danger qui les guettent, certains pays ont d'ores et déjà pris des engagements financiers importants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. C'est le cas du Japon qui a annoncé qu'il va fournir plus de quinze millions de dollars d'aide pour soutenir la lutte contre les extrémistes islamistes au Moyen-Orient et en Afrique. Ces fonds annoncés et destinés à aider le combat contre le terrorisme correspondent au double de ce que le ministre nippon des Affaires étrangères, Fumio Kishida, avait promis en Janvier dernier.

De leur côté les autorités

égyptiennes ont lancé un appel à l'aide internationale pour lutter contre l'EI après avoir bombardé des bases de ces militants en Libye voisine en représailles à l'assassinat d'une vingtaine de chrétiens coptes égyptiens. Les exécutions revendiquées dimanche soir par la branche libyenne de l'organisation djihadiste démontrent que l'EI a exporté ses méthodes d'extrême brutalité en dehors des régions qu'elle contrôle en Syrie et en Irak où elle multiplie les atrocités.

Dans le même élan contre le terrorisme, le président français François Hollande et son homologue égyptien Abdel Fattah Al-Sissi ont demandé une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU et de nouvelles mesures contre cette organisation. L'Egypte a en outre insisté sur la nécessité impérieuse d'une « intervention ferme » de la communauté internationale pour enrayer la progression du groupe en Libye.

Lors de la visite du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian au Caire, la France et l'Egypte ont signé un contrat bilatéral sur la vente par Paris de 24 avions Rafale au Caire. Commentant

ce contrat, le ministre français a déclaré que l'Egypte doit en même temps « assurer la sécurité du canal de Suez » et combattre l'EI sur son territoire dans le Sinaï. « Il y a dans le chaos libyen des risques de jonction entre ce qu'est Daech au Levant et Daech en Libye (...). Aujourd'hui preuve est faite qu'il y a des centres d'entraînement et des actions spécifiques de Daech en Libye. La Libye, c'est de l'autre côté de la Méditerranée, c'est très proche de nous, d'où la nécessité d'être très vigilant et d'être allié avec les pays de la coalition, comme l'est l'Égypte », a-t-il poursuivi.

Selon un communiqué de l'Elysée, les présidents français et égyptien ont évoqué la situation en Libye et l'extension des opérations de Daech dans ce pays. « Ils ont souligné l'importance que le Conseil de sécurité se réunisse et que la communauté internationale prenne de nouvelles mesures pour faire face à ce danger. Ils ont affirmé leur volonté d'œuvrer pour la paix et la sécurité, dans la région et sont convenus de poursuivre leur concerta-

tion dans ce but », précise la source.

Pour le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, la communauté internationale doit tout faire pour éradiquer les groupes islamistes connus. « Laisser la situation en l'état en Libye sans une intervention ferme pour y stopper la progression des organisations terroristes représenterait une menace claire pour la sécurité internationale et la paix », a-t-il déclaré avant de s'envoler pour Washington. Il y est allé pour « affirmer la position de l'Égypte face au terrorisme », souligne un communiqué de son département.

En Italie, le gouvernement a déjà fait savoir qu'il envisage de mener une initiative soutenue par l'ONU pour stabiliser la Libye -, mais a exclu toute intervention immédiate. La Libye, notons-le, est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Depuis lors, les autorités libyennes ne parviennent pas à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi face à une armée et une police régulières affaiblies.

Nestor N'Gampoula

Laurent Fabius se rendra bientôt au Tchad, au Cameroun et au Niger

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, se rendra dans les tout prochains jours en Afrique, notamment au Tchad, au Cameroun et au Niger pour soutenir la force africaine de lutte contre le groupe terroriste nigérian Boko Haram.

« Nous aidons ces pays, qui sont nos amis, mais nous n'avons pas l'intention de nous investir directement dans le conflit. Initiative africaine, soutien international. La France doit favoriser tout cela, c'est ce qu'elle fait », a déclaré Laurent Fabius qui s'exprimait le 15 février sur Europe 1. Le chef de la diplomatie française s'est dit conscient de la proximité idéologique de Boko Haram avec Al-Qaïda et l'organisation Etat islamique. « Nous essayons de mobiliser les Africains. Ils ont pris la décision très positive de mettre sur pied une force de plus de 8 000 hommes. L'affaire doit passer maintenant devant le conseil de l'Union africaine et le conseil de sécurité, et nous soutiendrons cela », a-t-il poursuivi.

Rappelons que lors d'une réunion à Yaoundé, le Nigeria et ses voisins, notamment le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Bénin ont convenu de mobiliser 8 700 hommes dans le cadre d'une force africaine pour lutter contre le groupe terroriste Boko Haram.

N.N'G.

L'aviation égyptienne bombarde des positions de l'EI en Libye

Seulement 24 heures après la publication de la vidéo de décapitation de 21 chrétiens égyptiens par les terroristes de l'Etat islamique (EI), les avions égyptiens ont mené ce 16 février des frappes ciblées contre leurs positions sur le sol libyen.

« Nos forces armées ont mené des frappes aériennes ciblées contre des camps et des lieux de rassemblement ou des dépôts d'armes de Daech en Libye », a annoncé un communiqué de l'armée égyptienne. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avait convoqué d'urgence, ce dimanche 15 février, le Conseil national de défense et juré de

punir les « assassins » de la manière « adéquate ». Ces opérations aériennes sur le territoire libyen sont diffusées en direct sur les chaînes de télévision en Égypte. En effet, sur une vidéo diffusée sur internet, on peut voir des hommes portant des combinaisons oranges, similaires à celles d'autres otages exécutés ces derniers mois en Syrie, sont alignés sur une plage les mains menottées dans le dos, avant que leurs bourreaux ne les décapitent au couteau. La vidéo a suscité de vive émotion au sein de l'opinion publique égyptienne. Un deuil de

sept jours a même été décrété par les autorités du pays.

Ces décapitations revendiquées par la branche libyenne de l'EI, selon les observateurs, démontre que l'organisation terroriste est capable d'exporter ses méthodes brutales même en dehors de sa région de prédilection, notamment en Syrie et en Irak.

Ces derniers mois, plusieurs groupes jihadistes en Libye et en Algérie, ont fait allégeance à l'organisation de l'EI, exportant ses méthodes brutales et ses pratiques médiatiques.

Fiacre Kombo

**20^{EME} ANNIVERSAIRE
DE LA CHORALE L.S.M.A**

«Ce que vous chantez, prier le, ce que vous prier vivez le,... »

Cardinal Emile BIAYENDA

AOÛT
1995

AOÛT
2015

CHORALE
LUMIERE DE
SAINT MICHEL
ARCHANGE



ÉTAT ISLAMIQUE EN LIBYE

L'Italie prête à la guerre s'il le faut !

Les djihadistes contrôlent des villes libyennes et menacent directement « l'Italie-des-croisés » ainsi que son ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni.

L'ambassade d'Italie a fermé durant le week-end et son personnel a été « rapatrié à titre provisoire ». Partis dimanche à bord d'un catamaran affrété par leur gouvernement, les 42 diplomates italiens sont arrivés lundi à l'aube au port d'Augusta, près de Syracuse (en Sicile, sud de l'Italie), clôturant provisoirement une page d'histoire et en ouvrant sans doute une autre, pleine d'incertitudes. Une page faite de politique, de terrorisme et de religion : tous les ingrédients d'une guerre !

Dans les mois passés, le groupe islamique de l'État islamique (Isis, selon son acronyme anglais ou Daech, selon celui en arabe), avait proféré des menaces qui se font chaque jour plus précises. « *Nous marcherons sur Rome !* », avait-il promis début janvier. Les services de sécurité ont élevé leur degré de surveillance autour des principaux points stratégiques d'Italie, y compris la Place Saint-Pierre

et autour du pape. La menace lancée samedi est encore plus directe. Elle intervient après la prise de la ville de Syrte, la ville natale du défunt colonel Kadhafi, et la décapitation spectaculaire de chrétiens égyptiens en Libye.

« *Nous sommes au sud de Rome* », a claironné le mouvement terroriste. Les côtes libyennes sont à moins de deux heures d'avion de la Sicile, la pointe sud du territoire italien. Par le passé, les humeurs changeantes du colonel Kadhafi l'avaient prise pour cible, un missile lancé depuis la Libye ayant atterri en Sicile sans faire de dégâts. C'était en 1986. Aujourd'hui, dans une action de haine généralisée contre le christianisme et l'occident l'Isis cible l'Italie, proche de la Libye aussi bien par l'histoire (brièvement colonie italienne dans les années 1930) que par la géographie.

Et c'est la première fois que l'Italie en tant que pays et

une de ses personnalités en vue sont visées directement. Rome ne veut pas céder à la psychose : « *Nous sommes prêts à la guerre en Libye, sous coalition menée par l'ONU, s'il le faut* », a promis Paolo Gentiloni. Ce jeudi, il s'exprimera à la chambre pour rendre compte de la situation et de la volonté politique unanime dans le pays de faire front et ne pas se laisser intimider. Rome invite ceux des Italiens encore restés sur place à quitter la Libye au plus tôt. Leur sécurité n'y est plus garantie.

La « guerre de Sarkozy »

Dans la classe politique lundi, peu étaient les voix en discordance avec la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères. Et celles qui l'étaient, telle celle du Mouvement populiste 5 Etoiles, rejoignent la majorité sur un point : l'Isis est le résultat de la guerre menée en Irak par le président américain George Bush et en Libye par le président français Nicolas Sarkozy. C'est un fait qu'en 2011, l'Italie ne s'est impliquée dans

la coalition qui renversa le régime Kadhafi qu'en traînant littéralement les pieds. Un épisode que Silvio Berlusconi, leader de la droite et alors premier ministre (et bête noire de M. Sarkozy à l'époque), ne rate aucune occasion de rappeler.



La guerre, oui, mais il faut aussi poser les bases d'un avenir différent du chaos laissé par les bombardements et autres attaques de la coalition occidentale en 2011. Il faut « *reconstruire un État unitaire et global en Libye sur la base de la négociation lancée par l'envoyé spécial de l'ONU* », sur place. Rome réaffirme qu'il faut faire retrouver à l'Organisation des Nations-unies un rôle qu'elle n'aurait jamais dû perdre en Libye. L'Italie « *est prête à apporter sa contribution en Libye dans le cadre des décisions de l'ONU* », a indiqué le ministre Gentiloni.

Pour lui, la situation est complexe et elle représente une menace directe pour l'Italie. Ne serait-ce que parce que des milliers d'immigrés fuyant Tripoli affluent en masse sur

les ports du sud de l'Italie. Et surtout à Lampedusa : 2.164 pour la seule journée de dimanche. Sans parler de la demi-douzaine d'embarcations, pleines à ras-bord, secourues les jours précédents alors qu'une trentaine de corps de migrants non-identifiés, et morts de froid en mer Méditerranée aux portes de l'Italie, viennent à peine d'être enterrés.




Pour la petite communauté chrétienne de Libye, le choix dramatique se pose sous forme de dilemme : partir ou rester ? la valise ou le cercueil ? La semaine dernière, l'organisation de l'Etat islamique a revendiqué l'enlèvement en Libye, en janvier, de 21 chrétiens égyptiens qui y travaillaient. Leur décapitation, filmée, est aujourd'hui l'une des attractions macabres du web. Le vicaire apostolique (évêque catholique) de Tripoli, l'Italien Giovanni Martini, a fait le choix de rester en signe de solidarité avec 300 chrétiens philippins qui sont pris au piège libyen en attendant une hypothétique évacuation.

Lucien Mpama

CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine. Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées. La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.

Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 12# :480 CFA
- Briques de 15# :530 CFA
- Briques de 20# :650 CFA
- Sable 20m³ :180.000 CFA
- Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)
Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

AFRIQUE

La question du partage des données pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale

La chargée de la fiscalité chez Oxfam Catherine Olier regrette l'absence de moyens pour les pays africains pour participer à l'échange automatique d'informations en matière fiscale, alors qu'ils sont les principales victimes des flux financiers illicites.

Catherine Olier constate l'augmentation de la quantité d'informations partagées automatiques en Europe et son renforcement à partir de 2016. Elle regrette cependant l'absence d'impact sur les pays en développement (Ped), leurs administrations fiscales n'étant pas prêtes à mettre en place une telle norme. « Avec ce système nous allons créer deux mondes, a-t-elle dit : celui des pays développés qui pourront lutter efficacement contre l'évasion fiscale et celui des autres ».

Pour éviter l'écueil, Catherine Olier plaide pour une réciprocité avec les pays du G20 « dans l'échange d'informations fiscales afin de permettre aux pays en développement de lutter eux aussi contre l'évasion fiscale », a-t-elle poursuivi, avant d'appeler au renforcement des administrations fiscales des pays du sud « afin qu'ils puissent

– à moyen terme – participer pleinement au système d'échange ».

« Ne pas impliquer les pays en développement dans le système mondial d'échange automatique de données fiscales c'est aussi prendre le risque que ces mêmes pays soient tentés de devenir des paradis fiscaux », prévient-elle. Et puis elle explique les raisons qui incitent un Etat à devenir un paradis fiscal : « le taux de taxation des étrangers est très bas, voire nul ; la culture du secret et l'absence de coopération en matière fiscale avec d'autres Etats ».

Elle se dit convaincue de l'intérêt des Ped à intégrer un tel système mais en faisant remarquer l'existence de difficultés à connaître leur véritable priorité, étant donné que leur position n'est pas toujours prise en compte dans les négociations internationales entre les pays du G20.

Selon les chiffres du Global Financial Integrity (GFI), les pays développés ont perdu 900 milliards de dollars en 2012, ce qui représente sept fois le montant de l'aide publique au développement (APD) consacrée par les pays développés aux pays du sud. En effet pour 1 dollar d'APD, ce sont 7 dollars qui ressortent sous forme de flux financiers illicites. Parmi les actes sur lesquels il faut avancer, Catherine Olier propose le renforcement des administrations fiscales des pays du sud via le financement et l'assistance ; la mise en place d'un cadre législatif adapté à la lutte contre l'évasion fiscale, par exemple en mettant en place le reporting pays par pays. Elle pense que ce qui existe déjà pour les banques devrait obliger les multinationales européennes investissant dans les Ped de dévoiler l'effectif de leurs employés, les bénéfices engrangés et le montant des impôts qu'elles versent afin de s'assurer de « la taxation des biens dans le pays où se trouve l'activité réelle et non dans les paradis fiscaux ».

Noël Ndong

6^e ÉDITION DU MARRAKECH SECURITY FORUM

Les participants unis contre la cybercriminalité

Marrakech (Maroc) vient d'abriter la 6^e édition du Marrakech Security Forum, en présence de hauts responsables civils, militaires, sécuritaires, experts et représentants d'organisations internationales. Le thème était : « L'Afrique face aux menaces transnationales et asymétriques »

En vue de lutter plus efficacement contre la cybercriminalité et au cyber-terrorisme, les pays africains ont appelé à faire bloc aux niveaux institutionnel, juridique et technologique. « L'essor numérique débridé et la désuétude de l'arsenal juridique ont érigé l'Afrique en une terre de prédilection pour la cybercriminalité et son corollaire le cyber-terrorisme », a déclaré le directeur du centre satellitaire de l'Union européenne (UE) Pascal Legai, considérant qu'il faut « agir vite et de manière coordonnée » en vue de colmater les failles.

« De par sa nature transfrontalière, la cybercriminalité est difficile à contrôler, d'où la nécessité d'harmoniser les politiques et les législations nationales pour apporter une réponse normalisée aux menaces qui en découlent », a-t-il ajouté. Le directeur

de l'Organe de coordination belge pour l'analyse de la menace, André Vandoren voit le cyber-terrorisme comme « un outil nouveau permettant aux groupes terroristes de repérer, d'incuber et d'enrôler des jeunes majoritairement paumés [...] La méthodologie de l'Etat islamique est une illustration plus claire de la propagande jihadiste. Sur la toile, cette organisation ayant réussi à développer de nouveaux modus operandi, avec à l'appui une maîtrise avérée de l'outil informatique et une armada de connaisseurs en la matière ».

Lors d'un point de presse à Rabat, à l'issue d'un entretien, le 13 février, avec son homologue français Bernard Cazeneuve, le ministre marocain de l'Intérieur, Mohamed Hassad, a indiqué que le Maroc et la France ont réaffirmé leur disposition à renforcer davantage la coopération en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme par « un échange confinant et intense de renseignements et d'expériences ».

Avant la rencontre entre Mohamed Hassad et Bernard Cazeneuve, le président français François Hollande a reçu, le 9 février, Sa Majesté Mohamed VI, roi du Maroc. Ils ont souligné également leur détermination à lutter ensemble contre le terrorisme et à coopérer pleinement dans le domaine de la sécurité.

N.Nd.

MIGRATIONS

Des centaines d'individus en mer pour tenter de gagner l'Italie

Pas même le nombre élevé des morts de ces derniers jours ni les températures rigides ne semblent freiner les flux de migrants clandestins.

Il n'y a plus à ce jour un seul parti politique en Italie, de droite ou de gauche, qui ne sente obligé de faire entendre son évaluation de la situation extrême de la péninsule seule face à l'arrivée des flux de migrants. Que l'évaluation soit politique, sociale ou humanitaire, les points de vue s'élèvent pour souligner le caractère exceptionnellement insupportable de la situation actuelle. Vendredi, la petite ville sicilienne de Lampedusa, devenue à son corps défendant le symbole de tous les drames de l'immigration, a organisé une marche de solidarité avec les migrants et pour protester contre la transformation de leur canal de Sicile et de la Méditerranée « en cimetière des migrants ».

Geste dérisoire dont la portée symbolique ne peut atteindre ni Rome ni, surtout, les côtes libyennes à partir desquelles les flots d'intrépides sont déjà sur les plages pour tenter leur chance à ce qui est devenu une véritable roulette russe. L'Italie a fait savoir vendredi en effet que des centaines de migrants avaient déjà pris la mer, alors que les garde-côtes sont encore à la recherche de quelque 300 migrants ayant sombré en mer dans la nuit de samedi à dimanche. Trois frères canots pneumatiques avaient quitté la Libye alors que les vents soufflaient à plus de 120 Km/h et

que sur toute l'Italie le temps était au froid intense. Seuls 29 cadavres ont été retrouvés, des personnes mortes de froid en pleine mer. Des autres, aucune trace. Restent les récits effrayants des quelques survivants ayant vu une ou deux des embarcations emportées par le fond par une mer démontée ! Drame dans le drame Don Mussie Zerai, prêtre érythréen qui se dépense sans compter pour venir en aide aux migrants franchissant la Méditerranée, indique que avoir reçu des coups de téléphone désespérés. Des centaines de personnes l'ont appelé. Il s'agit de migrants séquestrés par des miliciens en Libye qui exigent le paiement jusqu'à l'équivalent de plus d'un million de francs CFA chacun pour pouvoir recouvrer la liberté. Et les laisser courir vers une quelconque plages de Tripoli pour tenter leur chance !

La décomposition de l'État libyen

Le Premier ministre italien, Matteo Renzi, en est convaincu : une partie de la solution à ce problème passe par la Libye et par l'ONU. Les migrants (des Érythréens, des Somaliens, Éthiopiens mais aussi des Maliens et des Nigériens et même des Ivoiriens) trouvent le passage par la Libye la voie la plus courte pour gagner les abords

de la Méditerranée. Mais la déliquescence de l'État libyen depuis la chute du régime du colonel Kadhafi en 2011 a favorisé une anarchie qui ne permet plus d'endiguer ces flux. Cela explique que la pression soit moins forte à partir de la Tunisie ou du Maroc, pourtant eux aussi pays du pourtour méditerranéen, mais avec un État central en fonction.

« Je ne crois que l'urgence regarde seulement l'Italie », a dit M. Renzi au siège de l'Union européenne, à Bruxelles, où il était jeudi. « Je l'ai dit aux autres chefs de gouvernement, c'est une urgence internationale. Il est normal que pour l'Italie cela soit un problème à résoudre avec détermination et un engagement redoublé. Mais il s'agit aussi d'une question qui exige l'intervention de la communauté internationale en Libye », a-t-il estimé. « Un leadership de l'ONU est nécessaire pour agir avec plus de décision », estime le Premier ministre italien. En attendant, les structures de son pays sont au bord de l'implosion, tellement les migrants y sont en inhumaine surpopulation. Même dans l'hypothèse de leur renvoi chez eux, ce qui est souvent le cas, il faut le temps de relever leurs identités. Car parmi eux se trouvent des requérants d'asile dont il faut étudier les dossiers au cas par cas. Le système d'accueil des migrants subit une pression de +63% depuis le mois de janvier, souligne l'ONG italienne Fon-

dation Leone Moressa. Depuis le début de cette année, 3.500 migrants sont arrivés en Italie ! Ils sont répartis dans différents centres de regroupement sur tout le territoire, mais ceux-ci sont au bord de l'asphyxie. Cette pression a lieu malgré des mesures de dissuasion, allant de la fermeté à l'éducation et à l'information sur ce qui attend les immigrés qui tentent d'entrer en force en Europe. Vendredi, la cour d'appel d'Agrigente, au sud de l'Italie, a condamné à 30 ans de prison ferme le Somalien Mouhamud Elmi Mudidin, 34 ans. Le 3 octobre, il avait pris le timon d'une embarcation en piteux état et ayant sombré aux abords des côtes italiennes faisant ...366 personnes entre femmes, vieillards et même nourrissons ! Sans doute un coup d'épée dans l'eau, sans vilain jeu de mots ...

Ces nouvelles arrivent au moment où l'Italie ne peut même plus « se consoler » avec la vigueur démographique que lui procurait l'immigration. Si le pays reste en léger dynamisme démographique avec une population en hausse à 60,8 millions d'habitants l'ISTAT, l'institut italien de la statistique, a indiqué jeudi que l'an dernier l'Italie a enregistré plus de décès que de naissances. La péninsule aurait enregistré 5.000 naissances de moins que l'année précédente. C'est, soutiennent les démographes, le niveau de naissances le plus bas depuis l'unité italienne en 1870 !

Lucien Mpama

TÉLÉPHONIE MOBILE

Les transactions d'argent par mobile en plein essor en Afrique

Le phénomène de paiement, de retrait et d'envoi d'argent par téléphone mobile connaît, depuis quelques années, un développement rapide avec une grande attractivité dans les pays africains.

Selon certains experts, cette innovation est un grand soulagement pour les populations. D'autant plus, d'après les données d'une enquête datant de 2014, réalisée par le cabinet Boston Consulting Group (BCG), en Afrique moins de 30% de personnes ont accès aux services bancaires traditionnels. Mais, ces statistiques pourraient croître d'ici à 2019 grâce aux services qu'offre la téléphonie mobile à savoir, entre autres : les transactions monétaires.

Pour le cabinet BCG, dans quatre ans, notamment d'ici à l'horizon 2019, environ deux cent cinquante millions de personnes en Afrique pourraient avoir accès aux services de banque par mobile. Cette attractivité se justifierait par le fait qu'à travers le téléphone mobile, il y a la facilité de création d'un compte, la rapidité des opérations sans compter le coût des différentes opérations qui est minimisé. Ainsi, le phénomène est perçu comme une solution aux problèmes de bancarisation qui se pose sur le continent africain. « Environ un milliard de dollars de gains sera tiré à travers ces services. Mais, ce chiffre pourra évoluer si ces services prennent en compte aussi les opérations d'épargne, d'assurance et de crédit », souligne le cabinet BCG.

Le cas du Congo Brazzaville

Le phénomène a pris de l'ampleur au Congo depuis 2013 avec les opérateurs de téléphonie mobile MTN et Airtel, notamment avec leur offre intitulée : Money qui connaît aujourd'hui un développement rapide dans le pays. Cette offre est jugée être en progression, car elle attire certaines banques. Le service leur permet de faciliter par exemple, aux clients, l'accès à leurs services, l'achat de produits, le paiement de factures et le renouvellement d'un abonnement.

Rock Ngassakys

BANGUI

L'archevêque interpelle le personnel soignant

En se référant à la parole de Dieu, « (...) s'ils sont guéris quelque part les agents de santé ont contribué à la mission de Christ », Mgr Dieudonné Nzapalainga a appelé des médecins à accomplir loyalement leur mission.

Un appel lancé à l'occasion de la célébration eucharistique en différé de la journée des maladies et du personnel soignant, le dimanche 15 février. « Là où vous travaillez, vous êtes au nom du Christ, dans l'évangile de saint Marc, Christ ne s'est pas dérobé des lépreux, mais il a mis la main, il a touché, il a guéri. Toi chrétien, personnel soignant tu es appelé par ta vocation pour sauver des vies », a-t-il dit.

Le directeur du complexe pédiatrique, Dr. Chrysostome Gody, qui était présent à cette messe, a fait savoir que c'est une occasion pour le personnel soignant de prendre conscience de sa mission. « L'objectif est que le personnel de santé sorte de là avec la prise de conscience que la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de la guérison du malade relève de sa compétence d'une part, et que le patient sort de là en se disant que finalement je ne suis pas abandonné d'autres êtres humains comme moi, font en sorte que je ne sois pas seule dans ma souffrance, d'autre part », a-t-il dit.

Le personnel soignant a relevé les difficultés de la prise en charge médicale des malades plus du manque de matériels qui entravent leurs activités.

Eugénie Yara, ministre des Affaires sociales, a énoncé la stratégie du gouvernement par rapport à la prise en charge des cas sociaux. Selon elle, « le gouvernement a déjà mobilisé des ressources de son côté et aussi des partenaires. Il y a aussi le projet de gratuité des soins. Dans le cadre du projet Bekou avec l'Union Européenne, un programme est déjà initié et les ressources sont disponibles pour faciliter l'accès au soin sur toute l'étendue du territoire. »

Le thème retenu pour la célébration de cette 23e journée est « J'étais les pieds des boiteux et les yeux des aveugles ».

NZACKO

La présence d'une bande armée entrave la circulation

Les informations sur la présence des hommes armés sur l'axe Briar-Nzacko, entrave la circulation. A l'origine de cette frayeur, des voyageurs ont rapporté dans la ville de Nzacko la nouvelle du décès d'un conducteur.

D'après les témoignages, un conducteur de véhicule de transport en commun qui remorquait plusieurs passagers à destination de Bria a fait demi-tour après avoir parcouru quelques kilomètres, pour venir annoncer la présence des hommes armés sur cette voie. « Nous avons quitté Nzacko et à 23 kilomètres seulement, des hommes en vélo nous ont fait savoir qu'ils ont croisé cinq hommes armés à quelques kilomètres », a rapporté une source présente dans la région.

Depuis le retour de ce véhicule à Nzacko, les gens ont peur de se rendre à Bria à cause de ces informations. Un climat d'insécurité et de peur règne dans cette région. Toutefois, les deux conducteurs que les habitants pensaient être tués, ont fait le démenti. Ces derniers ont affirmé qu'ils n'ont pas croisé cette bande armée au cours de leur voyage sur Nzacko.

Les dirigeants de la Transition exclus des prochaines élections

L'avant-projet de loi de la future Constitution soumise à l'appréciation du Parlement de transition centrafricain a été adopté le 16 février. Le texte exclut les candidatures des dirigeants de la Transition aux prochaines élections et prévoit un régime semi-présidentiel.

83 voix pour, 8 voix contre et 8 abstentions, tel est score du scrutin sorti de ce Parlement de transition. Le

texte fondamental en projet prévoit en bonne place un régime semi-présidentiel avec un régime parlementaire doté de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat.

Quant à la participation des hautes personnalités de Transition aux prochaines élections, les parlementaires ont maintenu en l'état les dispositions contenues dans la Charte constitutionnelle

en vigueur qui le leur prescrit. Le projet de Constitution devra par la suite être transmis au gouvernement qui le soumettra à l'appréciation des forces vives de la nation dans le cadre d'un atelier de validation. La loi constitutionnelle n'entrera en vigueur qu'après un référendum prévu 72 heures avant la prestation de serment du chef de l'État.

Yvette Reine Nzaba

Des violences se perpétuent à Bangui

Le weekend dernier a été marqué par des scènes de violences dans certains arrondissements de la capitale. Au total neuf corps ont été ramenés à la morgue de l'hôpital Communautaire, a fait savoir une source proche de ce centre.

Le 3^e arrondissement est le secteur le plus touché par ces incidents. Une partie du 5^e et 4^e arrondissement, a également ressenti des détonations d'armes et des actes de braquage. Tout a commencé le samedi 14 février au km5, localité située dans le 3^e arrondissement, où un corps sans vie d'un jeune homme qui serait de la communauté musulmane a été retrouvé près de la Primature.

Les présumés coupables n'ont pas encore été identifiés. Un fait qui a entraîné la colère de certains membres de cette communauté qui auraient par la suite tué neuf personnes. Selon des sources concordantes, une douzaine de personnes ont été blessées avec des armes blanches.

« J'ai vu des victimes qui ont été des personnes non identifiées issues de la communauté musulmane, admises à l'hôpital Communautaire. Environ 7 personnes ont été décapitées, d'autres ont été

éventrées », a fait savoir l'un des témoins.

Selon un responsable d'une entité musulmane joint par le RJDH, ce sont des jeunes malintentionnés, issus de la communauté musulmane, qui ont posé l'acte. Ce n'est pas au nom des jeunes musulmans de Centrafrique. « Nous sommes en train de mener des enquêtes afin de retrouver les auteurs de cet incident. La communauté musulmane n'est pas d'accord de tout ce qui s'est passé », a-t-il indiqué. Par ailleurs, une victime des agressions a témoigné que les malfrats se sont rués sur lui dans l'avenue Koudoukou. « Nous étions deux, mon amie et moi. Sept personnes munies d'armes blanches et automatiques nous ont interpellés. J'ai réussi à sauver ma campagne. Elles se sont ruées sur moi et m'ont agressé. D'autres ravisseurs portaient des kalachnikovs », relate-t-il.

Des ex-Séléka du camp Béal créent la panique à l'hôpital Communautaire

Malgré la présence des forces de la Minusca, les éléments de l'ex-Séléka ont fait irruption au sein de l'hôpital Communautaire empêchant toute activité. « Ces ex-Séléka ont menacé le personnel soignant. Pris de peur, les infirmiers ont remis leur blouse au vestiaire et les activités ont été temporairement suspendues dans la soirée du samedi à dimanche », a témoigné un soignant.

D'après d'autres sources, les ex-Séléka ont fait des sommations dans la soirée du samedi. « Ils ont aussi agressé des personnes qui ont tenté d'emprunter la rue qui se trouve à côté de leur base », a rapporté une dame présente lors des faits.

Des détonations d'armes ont été également entendues dans le 4^e arrondissement de Bangui et une partie du 8^e. La circulation qui était timide dans la journée du dimanche a repris normalement depuis lundi 17 février.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme



Intérim
Recrutement
Placement de personnel

Vous souhaitez recruter ?

Vous recherchez du personnel qualifié ?

Nous avons la solution à vos besoins.

Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73

contact@societenoba.com



NÉCROLOGIE

Les familles Eyoka et Liboula, originaires du village de Bohoulou, ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissance du décès de leur très cher et regretté Jean Philon Bokotola, survenu le samedi 14 février 2015 Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kombo (Arrêt: Kirikou ou Bas Prix) non loin de Télé-Congo. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

TRAQUE DES FDLR

L'Acaj exhorte la RDC à revenir sur sa décision et à privilégier le dialogue

L'ONG appelle la Monusco à maintenir les exigences de lutte contre l'impunité de tous les auteurs des violations des droits de l'Homme.

Dans un communiqué publié le 17 février, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) appelle le président de la République, Joseph Kabila, à revenir sur sa décision de renoncer à l'aide de la Monusco pour la traque des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans l'est de la RDC. « Nous sommes profondément préoccupés par la décision du gouvernement congolais. Nous recommandons au président Joseph Kabila de privilégier le dialogue avec les Nations unies, car il en va de la réussite des dites opérations principalement en ce qui concerne la protection des populations », a déclaré le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba.

La Monusco, a-t-il ajouté, doit maintenir par contre les exigences de lutte contre l'impunité de tous les auteurs des violations des droits de l'Homme en RDC, cela fait partie de son mandat conformément au paragraphe 15, point



Me Georges Kapiamba, encadré par le Pr Nyabirungu et Patrick Tshibuyi, de l'unité de sensibilisation de la CPI en RDC/Photo Adiac

de la résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Par ailleurs, cette ONG recommande au gouvernement de faire enquêter les commandants des forces armées ou de la police contre lesquels pèseraient des soupçons des violations des droits de l'Homme et, éventuellement, ordonner la suspension préventive en attendant l'issue de l'enquête. L'Acaj rappelle aussi que le gouvernement doit adopter toutes les mesures législatives et organiser un système de gestion qui respecte toutes les obligations internationales de la RDC en matière des droits de l'Homme, et qu'il a aussi le devoir d'instaurer un re-

cours effectif contre les violations des droits de l'Homme, d'enquêter et de révéler la vérité, de traduire en justice leurs auteurs et d'accorder réparation aux victimes.

Le gouvernement congolais, note-t-on, soutient avoir pris cette décision de mener les opérations de traque des FDLR sans l'appui de la Monusco, en réaction de l'exigence de la mission onusienne, de faire écarter les commandants Fardc Bruno Mandevu et Sikabwe Fall de la Direction des opérations de traque des FDLR, accusés des violations des droits de l'Homme, alors qu'elle n'aurait pas reçu préalablement des éléments d'accusation.

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Le PPRD à l'heure des questionnements

Le parti au pouvoir s'apprête à se réunir en congrès avec, sur le tapis, des interrogations en rapport avec l'après 2016.

Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) est très préoccupé par la tournure que prennent les événements à l'heure où Joseph Kabila est en passe de rendre le tablier après l'expiration de ses deux mandats constitutionnels. L'heure est aux cogitations au sein du parti présidentiel en quête d'une formule idoine pour garantir une sortie heureuse à l'actuel chef de l'État avec, à la clé, la recherche de l'homme providentiel capable de lui succéder.

En tout cas, à défaut d'un troisième mandat de Joseph Kabila qui a tout l'air de se muer en une vue de l'esprit, ses partisans devisent déjà sur l'après 2016. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire le congrès que s'apprête de tenir le PPRD avec, sur le tapis, des questionnements en rapport avec les enjeux de l'heure.

D'après des indiscretions, il apparaît que c'est le secrétaire général de cette formation politique, Evariste Boshab, qui aurait pris une telle initiative battant ainsi le rappel des troupes à l'heure où l'équation semble se corser sur l'avenir immédiat du parti mais aussi de la majorité présiden-

tielle. Outre les considérations inhérentes à la marche du PPRD, il va sans dire que la question du dauphin de Joseph Kabila à la



Le secrétaire général du PPRD, Évariste Boshab

présidentielle de 2016 risque de monopoliser le débat au regard de l'intérêt que revêt cette problématique. À ce jour, le dilemme persiste quant au choix de celui qui pourrait mieux traduire les ambitions du parti dans la perspective de la présidentielle de 2016. Joseph Kabila lui-même n'a jamais dévoilé le nom de cet oiseau rare censé être déniché dans son cercle restreint pour poursuivre l'œuvre de reconstruction qu'il a amorcée. Marchant à contre-courant de ceux qui ont toujours pensé qu'il était trop tôt pour engager un tel débat, le PPRD entend devancer les événements en jouant carte sur table. Cependant, l'état

semble se resserrer sur Joseph Kabila qui n'a plus assez de marge de manœuvre pour repousser les échéances électorales déjà fixées par la Ceni et sur lesquelles l'opposition et la communauté internationale veillent au grain.

Entre-temps, il nous revient que la lutte est âpre entre cadres du PPRD dont certains se verraient déjà dans la peau du candidat président de la République en 2016, si jamais l'option d'un troisième mandat de Joseph venait à être définitivement abandonnée. Des noms sont cités comme virtuels dauphins à commencer par Matata Ponyo qui a le mérite d'avoir un bilan à défendre comme en témoigne la maîtrise du cadre macro-économique dont il a fait preuve durant son mandat à la tête de l'exécutif national. Aubin Minaku et Évariste Boshab l'attendent aux entourures même s'ils n'ont pas une grande stature au plan international là où Matata Ponyo a eu à tisser sa toile en se ménageant des entrées dans le cercle fermé des bailleurs de fond. C'est autant dire que la guerre est déjà enclenchée au sein du parti présidentiel pour succéder au Rais qui continue à rester aphone sur le sujet.

Maints observateurs parient sur le fait que cette absence de leadership au sein du PPRD risque d'emporter la majorité présidentielle à l'heure où des alliés importants tels que le Palu et le MSR ne font plus mystère sur leurs intentions de logner ailleurs.

Alain Diasso

JUSTICE

Des ONG réclament la libération provisoire de Christopher Ngoyi

Pour ces organisations, il n'y a pas « d'indices sérieux de culpabilité » contre ce défenseur des droits de l'Homme.

Les ONG de défense des droits de l'Homme dénoncent le maintien en prison du président de la Synergie Congo culture et développement (SCCD), Christopher Ngoyi, arrêté le 21 janvier. Réclamant la libération provisoire de ce défenseur des droits de l'Homme, ces associations estiment qu'il n'y a pas « d'indices sérieux de

nient à admettre que le dossier de leur collègue, qui a été déféré au Parquet général, est vide. « Lorsque Christopher Ngoyi a été présenté au ministre de l'Intérieur, il avait été lu dix chefs d'accusation. Nous-mêmes nous avions eu peur. Mais lorsqu'il a été transféré au Parquet, le jour de la confirmation de charges, il n'y avait pas d'éléments dans son dossier », a déclaré le secrétaire exécutif de la Ligue des électeurs, Me Sylvain Lumu, à Radiokapi.net.

Selon cet activiste, pour placer quelqu'un en détention, il faudrait qu'il y ait des indices sérieux de culpabilité. À l'en croire, il n'y avait qu'une litanie de déclamations de la police sans éléments de preuve. « Nous exigeons sa libération provisoire », a-t-il clamé sur les ondes de la radio onusienne.

Christopher Ngoyi, arrêté aux lendemains de dernières manifestations enregistrées à Kinshasa et dans certaines autres villes du pays relatives au vote de la loi électorale au Parlement, a été



Christopher Ngoyi, lors de sa présentation au ministre de l'Intérieur/Don John Bompengo-RO

culpabilité » contre lui.

Pendant que dix chefs d'accusation dont incendie volontaire et atteinte à la sûreté de l'État ont été retenus par la police contre le président de la SCCD lors de sa présentation devant le ministre en charge de l'Intérieur, les responsables de ces ONG conti-

présenté le 10 février au ministre de l'Intérieur, après une vingtaine de jours de détention, avant d'être transféré au Parquet général de la République. La police le tient comme auteur ou coauteur des troubles enregistrés pendant lesdites manifestations.

L.D.

TRANSPORT TRANSFRONTALIER

La Zambie, la RDC et l'Angola de nouveau reliés par une voie ferrée

L'inauguration samedi dernier de la gare ferroviaire de Luau, dans l'est de l'Angola, frontalière avec la RDC traduit la dynamique d'intégration économique que ces trois pays marqués par la volonté commune de raffermir leurs liens de coopération.

Le transport transfrontalier entre la RDC, l'Angola et la Zambie est en train de connaître un essor particulier grâce à l'implication de trois chefs d'État concernés. Montés dans le train, les chefs d'État José Eduardo dos Santos, Joseph Kabila et Edgar Lungu ont effectué un court trajet. Une symbolique qui dit tout sur leur volonté de désenclaver leurs pays respectifs. La cérémonie marquant l'inauguration du pont ferroviaire à la frontière entre les trois États marque donc la reprise de la voie ferrée devant relier Kinshasa, Luanda et Lusaka dans une perspective de développement sous-régional.

Il s'agit, en fait, de la reprise d'une ligne de transport de passagers et de fret de 1344 km, traversant le pays d'ouest en est, de la ville de Lobito sur la côte Atlantique à celle de Luau, dans l'intérieur de l'Angola, à la frontière avec la RDC et proche de la Zambie également. Cette ligne ferroviaire avait existé depuis l'époque coloniale et a été détruite totalement pendant la guerre civile angolaise entre 1975 et 2002. Elle était autrefois un axe majeur du transport de minerais provenant des régions congolaises du Katanga et zambienne de la ceinture du cuivre (la «Copperbelt»). Sa remise en état va certainement booster l'économie des trois pays par notamment le transport des marchandises et des produits divers d'une capitale à une autre pour le bien de leurs communautés respectives.

A.D.

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

FFJ plaide pour une reconnaissance légale de la radio associative et de proximité

Pour l'ONG, ces médias dont le nombre pourrait être actuellement porté à cinq cents sont aujourd'hui une réalité et devront intéresser le gouvernement.

Selon cette association de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information Freedom for journalist (FFJ), cette reconnaissance à l'existence de la radio associative et communautaire permettra à cette dernière d'évoluer, en toute légalité, au sein de la sphère médiatique du pays. Ce plaidoyer en direction de l'État congolais a été lancé à l'occasion de la Journée mondiale de la radio (JMR) célébrée le 13 février. Pour 2015, le thème retenu pour la JMR a été « Jeunesse et radio ». La vision, pour l'organisatrice, l'Unesco, est la promotion d'une meilleure participation des jeunes à la radio, non seulement comme auditeurs mais comme producteurs et diffuseurs. « Si la communauté internationale a mis l'accent sur l'implication des jeunes face à la radio, FFJ saisit cette opportunité pour appeler à l'existence légale d'un autre type de média, plus proche des citoyens en RDC », a soutenu cette ONG.

Pour le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, en effet, l'État congolais devrait revisiter la loi sur la liberté de la presse de sorte qu'à côté des médias classiques, soit reconnue cette radio de proximité, « ce média facile d'accès, ce média dit des pauvres, cet instrument très indispensable aux villages et aux communautés reculés ».

De son avis, les radios de proximité (médias non commerciaux, non publicitaires, fruit des associations) dont le nombre pourrait être actuellement porté à cinq cents (statistiques de la Fédération des radios de proximité du Congo) sont une réalité aujourd'hui et devront intéresser le gouvernement, surtout en ce moment où les populations ont besoin d'informations par exemple sur le processus électoral en cours au pays.

Il est noté qu'un projet de loi modifiant et complétant l'actuelle loi 096-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de la liberté de la presse reconnaît l'existence des médias associatifs et ceux en ligne mais peine à être adoptée au Parlement. « Le Parlement a intérêt à adopter une loi qui garantisse une légale naissance à cet autre média d'un genre nouveau qui vient réduire le fossé entre décideurs et population et qui, sans nul doute, amène la société congolaise dans l'irrésistible village planétaire », a ajouté le chargé d'assistance légale et d'aide judiciaire à FFJ, Me Gérard Nkashama.

Le directeur de FFJ a, par ailleurs, rappelé que cette journée célébrée par les autres médias trouve le Congo amputé de cinq médias « pour des raisons politiques qui justifient nullement une décision qui a tout l'air d'un réel musellement d'une liberté arrachée de haute lutte aux prédateurs ».

Lucien Dianzenza

BOURSES AWARD

70 femmes agronomes africaines sélectionnées

Le programme African women in agricultural research and development (Award) aide des femmes agronomes d'exception en Afrique sub-saharienne à accélérer les bénéfices agricoles en renforçant leurs compétences dans la recherche et leur leadership par des bourses taillées sur mesure.

Les gagnantes des bourses Award 2015, explique-t-on, auront un impact sur les petits exploitants agricoles au cours de l'année 2015 dédiée à l'autonomisation des femmes. Les noms des gagnantes ont été annoncés publiquement cette semaine à Nairobi, au Kenya, où les lauréates se sont retrouvées pour un atelier d'orientation. Les lauréates de cette année ont été choisies parmi 1 109 candidates originaires de onze pays africains. Ces scientifiques et chercheuses bénéficieront du programme Award de perfectionnement professionnel sur une durée de deux ans, dont l'objectif premier est d'accélérer les bénéfices agricoles en renforçant les compétences des lauréates dans la recherche et le leadership. Les bourses Award sont attribuées sur la base du mérite intellectuel de chaque scientifique, de ses capacités de leadership et de la capacité de ses travaux à améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles africains, dont la plupart sont des femmes.

Un large éventail de disciplines

Les lauréates de cette année sont issues d'un large éventail de disciplines agricoles et de domaines de

recherche de pointe, qu'il s'agisse de l'évaluation de la pollution aquatique, des pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique, de la réduction des aflatoxines, de la création de capacités, de l'autonomisation des femmes vivant en milieu rural ou des biotechnologies. Parmi les soixante-dix gagnantes des bourses de cette année figurent notamment Ngozi Edoh, chercheuse auprès du National Root Crops Research Institute Umudike au Ghana et qui travaille actuellement sur la biosécurité et l'amélioration génétique des plantes à racines et tubercules, Belinda Kaninga, pédologue zambienne, développe quant à elle des technologies appropriées pour la fertilisation des sols afin d'améliorer la production agricole ainsi que les revenus des petits agriculteurs, Mme Kaninga est chargée d'étude pour l'agriculture auprès du Zambia Agriculture Research Institute, Scientifique des récoltes, Catherine Nwokwu est actuellement étudiante post-universitaire à l'université Ebonyi State University d'Abakaliki, sa vision pour la recherche et le développement agricoles consiste à développer au moins cinq variétés de riz à haut rendement et résistantes à la sécheresse, Juliana Amaka Ugwu, entomologiste, est également une ancienne stagiaire junior Award, sa mission est de développer des approches écologiques et respectueuses de l'environnement pour une production durable des fruits et des légumes au Nigeria, Mme Ugwu est actuel-

lement chargée de cours auprès du Forestry Research Institute du Nigeria.

Transformer les recherches en actions tangibles

Les boursières Award, indique-t-on, partagent une même vision : elles veulent transformer leurs recherches et leurs connaissances en actions tangibles au bénéfice des petits agriculteurs. « Nous avons encore un long chemin à parcourir. En Afrique, les femmes sont encore sous-représentées dans la recherche agricole et dans l'enseignement supérieur. Award se situe à l'avant-garde, s'efforçant d'accroître le nombre de femmes actives au niveau décisionnel dans le secteur de la recherche et du développement agricoles dans toute l'Afrique. Notre objectif est la prospérité en Afrique. Les boursières Award de cette année rejoignent ainsi notre dynamique de communauté panafricaine qui crée les capacités qui permettront aux chercheuses africaines de contribuer à la sécurité alimentaire du continent », déclare Wanjiru Kamau-Rutenberg, directrice d'Award.

Les boursières Award bénéficient d'un programme de perfectionnement professionnel sur une durée de deux ans, dont l'objectif premier est d'encourager des partenariats de mentorat, de créer des compétences scientifiques et de développer des capacités de leadership.

Patrick Kianimi

NOTATION DES AGENCES INTERNATIONALES

Crainte des troubles d'ici à 2016

Standard & Poor's, une agence américaine, a maintenu la note souveraine à long terme en monnaie locale et étrangère de la RDC à B-, et celle à court terme à B. Toutefois, elle a affirmé craindre une dégradation de la situation politique à l'approche des prochaines échéances électorales.

Les raisons du maintien de cette note tiennent essentiellement de la faiblesse des institutions, de la mauvaise gouvernance, de la forte dépendance aux financements extérieurs et du faible niveau de flexibilité de la politique économique. L'agence a épinglé quelques problèmes récurrents, notamment le niveau de corruption élevé et l'insécurité grandissante dans les provinces de l'est, particulièrement le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Et puis il y a les élections qui inquiètent au regard des divisions visiblement persistantes. Pour l'agence, il s'agit des fortes divisions politiques sur fond d'accusations de fraude électorale remontant aux derniers scrutins. « Nous nous attendons à une montée des troubles aux alentours de la présidentielle prévue en 2016 ». L'importance de ces notations tient de la volonté des autorités congolaises de continuer à améliorer l'image de la RDC sur le plan international. C'est une question de crédibilité vis-à-vis des partenaires extérieurs. L'on note, par exemple, que le pays est moins endetté. « L'effacement par les créanciers membres du club de Londres de la dette de la RD Congo a contribué à réduire la dette extérieure globale du pays ». Autre bonne nouvelle, la croissance économique devrait connaître une légère accélération en s'établissant à 4,7% en moyenne par an entre 2014 et 2017. « Cette accélération est due à l'augmentation prévue des investissements dans l'industrie minière, même si l'économie congolaise restera vulnérable à toute baisse des cours des matières premières ».

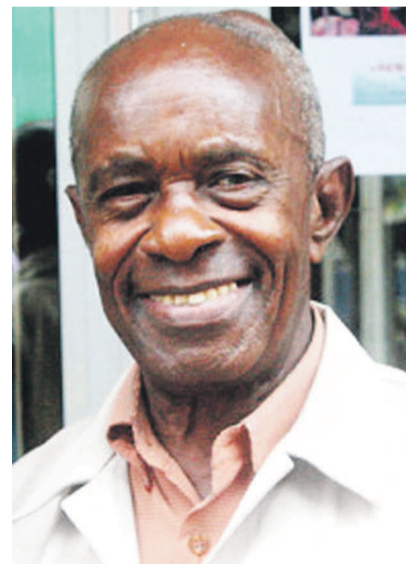
Laurent Essolomwa

DISPARITION

Décès à Kinshasa de Jean Lema, dit Jamais Kolonga

L'histoire retiendra que le 30 juin 1960, c'est lui qui annonça la proclamation de l'indépendance de la RDC à la radio nationale.

Pendant que les tourtereaux de la capitale se la coulaient douce sur fond des décibels de la Saint-Valentin, à Lingwala, un homme laissait échapper son dernier soupir. Son nom Jean Lema, mieux connu sous le nom de Jamais Kolonga, une appellation que Grand Kallé lui a gratifiée en témoignage à sa perspicacité et sa sagacité. Du haut de ses quatre-vingt ans, cette célébrité kinoise ne pouvait plus tenir, envahit littéralement par le poids de l'âge. Des complications cardiaques ont fini par avoir raison de sa santé. Le 14 février, « Vieux Jamais qu'entourait un cercle d'amis fidèles avait finalement rendu l'âme après avoir mené une lutte acharnée contre la mort marquée par des appels divers à l'assistance. L'on se souvient encore de cette descente qu'il effectua à la primature alors qu'il ne tenait plus sur ses jambes. Puisant dans ses dernières ressources, il a dû arpenter les allées du jardin comme pour dire un dernier au revoir à ce site qui



Jean Lema

l'avait vu forger son talent de communicateur auprès de Patrice Émery Lumumba. Le réconfort moral et surtout l'assistance financière qu'il reçut de la part du Premier ministre Matata Ponyo l'avaient profondément marqué. Jusqu'à ses dernières heures sur cette terre des hommes, Jamais Kolonga n'arrêtait de parler en bien de Matata Ponyo sur fond d'une reconnaissance appuyée à tous ceux qui l'ont aidé ou marqué positivement sa vie. Au

nombre de ses bienfaiteurs figure également le ministre de la culture et des arts du Congo Brazzaville Jean Claude Gakosso que le défunt avait toujours porté en estime.

En attendant que le corps du défunt ne sorte de la morgue, un comité restreint chapeauté par Elengesa Yantula « Petit Pierre » et « Armando Brazzos » deux survivants de la génération 'Indépendance Cha Cha' ayant pris part à la Table Ronde de Bruxelles, a été mis sur pied. L'on attend encore le programme officiel des funérailles.

Que retenir de Jean Lema ? Ancien agent de l'Office de transport congolais au Port Francky aujourd'hui Ilebo au Kasai Occidental, puis rédacteur, speaker et traducteur à la Radio nationale belge congolaise. Jean Lema devient, en juillet 1960, l'attaché de presse de Patrice Émery Lumumba. Et, le 30 juin 1960, c'est lui qui annonce la proclamation de l'indépendance à la radio nationale. Une célébrité vient donc de nous quitter et, avec elle, toute une bibliothèque.

Alain Diasso

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Déficit de l'enseignement de l'Informatique dans des écoles congolaises

Nombreuses sont des écoles privées surtout à Pointe-Noire qui affichent dans leur programme, la matière Informatique. Mais triste constat, peu sont des écoles qui enseignent réellement cette matière, même chose pour l'enseignement public.

Si hier l'illettrisme et l'analphabétisme se réduisaient au fait que la personne ne savait ni lire, ni écrire, aujourd'hui la chose a pris d'autres dimensions et connotations, car est analphabète aussi celui qui ne sait pas manier l'outil informatique. L'enseignement de l'Informatique ne devrait pas continuer à être le seul apanage de quelques rares cyber-cafés et centres d'apprentissage aux frais exorbitants, il est temps que celui-ci intègre le programme des matières dispensées dans le système éducatif depuis le cycle primaire vu son importance, car cette discipline devient incontournable.

Des écoles privées de la ville océane qui affichent cette matière, semble-t-il le font pour attirer les effectifs car, plusieurs parents souhaitent voir leurs enfants apprendre de l'Informatique dans les basses classes. Mais, chose curieuse ces emplois du temps ne sont qu'un leurre puisque la discipline est rarement dispensée. « Est-ce que les écoles évitent d'enseigner cette discipline par peur d'équiper les salles de classe en outils informatiques qui appelleraient des charges supplémentaires pour l'établissement scolaire, ou c'est par manque d'enseignants

compétents et qualifiés en la matière ? Et si cela n'est pas le cas pourquoi ces écoles n'enseigneraient-elles pas cette discipline qui devient une matière incontournable ? », s'est demandé un parent d'élève ponténégrin abordé sur la question.

L'Informatique, tout le monde s'accorde à dire que cette discipline est une science majeure dont les applications sont innombrables. Mais cette discipline qui lie la technologie et les autres sciences autonomes, est un phénomène en évolution constante dont les contours ont beaucoup varié au cours du temps au point que le système éducatif se voit comme peiné à en prendre la mesure et à définir les contenus dont l'appropriation est jugée indispensable pour la génération actuelle et celle d'avenir. L'Informatique s'introduit de façon imposante et salutaire dans tous les secteurs d'activité humaine, donc son enseignement dans les écoles s'avère nécessaire.

L'Informatique à l'école, un enjeu économique et sociétal

Le temps est venu que l'Inrap (Institut national de recherches et d'action pédagogique) qui a la charge des programmes scolaires au Congo-Brazzaville commence à réviser de fond en comble ses programmes en introduisant l'enseignement de cette discipline, car le fossé entre les disciplines proposées par l'Inrap et le marché d'emplois actuel se creuse de plus en plus. D'où la nécessité de voir l'organe de tutelle, à savoir



L'initiation à l'ordinateur pour l'apprentissage de l'Informatique s'avère incontournable dès les basses classes

l'Inrap, produire d'une part des manuels scolaires y relatifs et d'en proposer des programmes en adéquation avec le marché d'emplois. En effet, lorsqu'on interroge bon nombre de Congolais en général et de Ponténégrins en particulier, la réponse est que l'heure est venue que la discipline Informatique fasse partie de la culture générale scolaire. Car, au-delà de l'apprentissage pur de la programmation et de l'algorithmique, l'introduction de la science Informatique est également un enjeu sociétal à l'heure du numérique. Ainsi, les machines informatiques, bien employées, que ce soit dans le cadre d'une classe entière, en soutien individuel ou en groupe,

peuvent être des outils puissants au service des apprentissages mêmes traditionnels. En effet, l'Informatique ouvre la voie à des horizons divers, notamment des possibilités de renouvellement et de diversification de situation d'apprentissages classiques, découvertes, prises d'informations, renforcement de connaissances et savoir-faire, évaluation formative et normative et autres.

Et étant donné que la société a horreur du vide, la faible dispensation de cette discipline dans les rares écoles pousse des jeunes qui ont soif d'apprendre à se débrouiller eux-mêmes à taper sur l'ordinaire seul ou en petits groupes d'amis inexpérimentés.

Or le travail d'un enseignant est plus que meilleur, car il peut effectuer une transposition didactique des savoirs de référence, il lui faut par conséquent, d'un côté acquérir des savoirs, d'un autre les transformer, les transposer pour en faire des objets d'enseignement. Ainsi l'activité de l'élève qui apprend sera aisée et naviguera entre trois pôles : faire, savoir-faire et conceptualisation. Soulignons que sont interpellés sur cette question les ministères en charge du système éducatif, l'Inrap et les écoles privées qui pourtant affichent la discipline sur la liste de celles qui sont dispensées, mais hélas!

Faustin Akono



AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR

PREMIUM ECONOMY

AU DÉPART DE POINTE NOIRE

PARIS

À PARTIR DE

1 213 900 FCFA

TTC A/R

AIRFRANCE_KLM

WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le Projet Lisungi à la rescousse des menages vulnérables

La campagne d'information, de sensibilisation et d'identification des ménages éligibles au Projet Lisungi-Système de filets sociaux a été lancée le 16 février à la mairie du 2^e arrondissement Mvou-Mvou à Pointe-Noire, en présence de Prosper Bouity, administrateur-maire de Mvou Mvou.

Le programme Lisungi qui fait partie du Plan national d'action sociale (PNAS) vise à mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux et un programme pilote de transferts monétaires pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation des enfants des ménages les plus pauvres dans les départements participants.

Les ménages cibles sont les ménages dont les revenus par tête se situent sous le seuil de pauvreté alimentaire soit 16.972,5/mois. Le projet assistera au cours de sa première phase 5.000 de ces ménages incluant une femme enceinte et /

ou des enfants âgés de 0 à 14 ans et 1.000 personnes âgées de 60 ans ou plus, qui habitent dans ces ménages. À Mvou-Mvou par exemple, les quotas des ménages cibles et bénéficiaires sont : 913 ménages à identifier par chaque comité local pour 267 ménages éligibles au paiement (estimation ménages pauvres). 222 ménages à identifier par chaque comité local pour 42 ménages éligibles au paiement (estimation personnes âgées). Les potentiels bénéficiaires du projet seront identifiés par un comité local et seront enregistrés dans le système d'information qui alimentera le registre social du système de filets sociaux. Ensuite, les administrateurs du programme évalueront les caractéristiques socio-économiques des ménages enregistrés pour préparer la liste des bénéficiaires des transferts monétaires.

Prosper Bouity, administrateur maire de Mvou-Mvou s'est réjoui du choix porté sur son arrondissement appelé à piloter le projet

au niveau de Pointe-Noire, une oeuvre du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Il a par ailleurs, insisté sur le bon choix des personnes chargées d'identifier les ménages pauvres.

De son côté Alfred Kiakouama, coordonnateur du projet a rappelé le contexte et le but principal du projet qui s'inscrit, a-t-il dit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale d'action sociale (PNAS) et répond à ces orientations stratégiques du PND 2012-2016, à savoir la promotion de l'inclusion sociale, l'équité et une réduction de la pauvreté « *Le programme Lisungi fait partie de l'acte 2 de la PNAS qui porte sur les transferts sociaux, notamment monétaires. Il vise à donner aux ménages très pauvres un minimum vital devant permettre à ces ménages de subvenir aux besoins alimentaires, notamment en envoyant les enfants à l'école ou en facilitant l'accès de ces derniers aux services de santé.* ».

Quant au mode de transferts de ces allocations, il a dit que ces fonds seront versés mensuellement comme suit : une prestation fixe par ménage d'une valeur de 10.000fcfa, une prestation variable de 5.000 fcfa par enfant, soumis aux conditionnalités (maximum trois enfants par ménage), une prestation aux personnes âgées de 10.000 fcfa par personne âgée).

De son côté Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la Solidarité, a signifié le Comité communautaire de ciblage, l'un des organes d'exécution du projet : Il est la structure opérationnelle du projet au niveau du quartier et du village. Il participe aux activités de pré identification et de présélection des ménages, enregistre les plaintes formulées par les communautés, fait le suivi à domicile des bénéficiaires, assure leur accompagnement social, s'assure que les paiements des bénéficiaires (enfants, femmes enceintes fréquentent les services de

santé et vont à l'école. Anasthasie Ossangatsama a tenu aussi a rappelé certains critères de sélections des ménages pauvres: « *Les bénéficiaires devront respecter les conditions suivantes : En santé avec les visites régulières dans une formation sanitaire, incluant des examens de pré et postnataux, ainsi que des examens de routine et vaccinations obligatoires à un âge donné et en éducation : un minimum de 80 pour cent de fréquentation régulière de l'école primaire par mois. Les enfants bénéficiaires qui achèvent le cycle primaire recevront des prestations jusqu'à l'âge de 14 ans.* ».

Le projet Lisungi qui concerne pour sa phase expérimentale les arrondissements Makélékélé, Bango, Moungali, Talangai (département de Brazzaville), Mvou-Mvou (Pointe-Noire), Makoua, Oyo (Cuvette) est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Hervé Brice Mampouya

HORIZON 2025

La plate-forme encourage la quatrième édition du forum orientation post baccalauréat de Total E&P Congo

Organisée par la société Total E&P Congo, la quatrième édition du forum orientation post baccalauréat dédié aux élèves des classes terminales scientifiques et techniques, qui s'est tenue le 15 février au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, bénéficie d'un œil attentif des membres du bureau de la coordination nationale de la plate-forme Horizon 2025, qui ont aussi participé à cette dernière édition.



Les membres de la coordination nationale de la plate-forme Horizon 2025 entourés des élèves

Expliquant l'intérêt qu'accorde la plate-forme Horizon 2025 à ces genres d'initiatives, Bienvenu Hondolo et Hermann Kimbatsa, respectivement coordonnateur national et secrétaire général de la dite plate-forme, ont indiqué que cette initiative de la société Total E&P Congo cadre avec les ambitions de la formation prônées par la plate-forme Horizon 2025, leur structure constitue un espace privilégié de rencontre, d'orientation, de réflexion, d'information et d'analyse sur les perspectives d'avenir socio-économiques des jeunes au Congo d'ici l'horizon 2025. « *Ce forum regroupe différents établissements d'enseignement supérieur de la République du Congo et d'autres pays étrangers reconnus pour la qualité de leur formation et des débouchés qu'ils offrent, celui-ci illustre une fois de plus l'engagement de Total E&P Congo en faveur de l'éducation en République du Congo. Ainsi, il ne peut y avoir d'émergence d'ici 2025 sans la formation des jeunes, en organisant ces genres de forum, la société Total E&P Congo est en train d'accompagner l'État pour le développement personnel des*

jeunes élèves en vue d'une meilleure orientation de ces derniers après leur admission au baccalauréat scientifique ou technique, leur permettant d'avoir de bons choix et précis sur des filières et des métiers qui offrent actuellement plus d'opportunités sur le marché du travail », ont-ils déclaré.

En effet, les membres de la plate forme Horizon 2025 ont saisi ainsi l'opportunité pour lancer un appel à l'ensemble des élèves participants à cette cérémonie afin que ceux-ci profitent de ce genre de forum qui donne une vision plus net de la marche du pays vers l'émergence. Signalons qu'une présentation de près d'une quinzaine des établissements d'études supérieures congolais et étrangers, notamment ESGAE, ISG, EAD, ESCIC,ENSP, faculté des sciences et techniques, institut UCAC-ICAM, 2IE du Burkina Faso, ENSAF, Campus France, DOB, Est Littoral, DGC, DGM a eu lieu au cours de ce forum suivi d'une conférence débat animée par le Campus France, l'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.

Séverin Ibara

FOOTBALL

L'académie sportive Les Rayons du soleil fait sa sortie officielle

Créée en 2014 par Marius Andoche Miouassala, l'académie sportive Les Rayons du soleil a fait sa sortie officielle le 8 février 2015 à l'issue de son assemblée générale constitutive, tenue dans la ville océane, a indiqué son promoteur au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville

« *L'idée de créer le centre est venue de l'expérience que j'ai acquise pendant 14 ans dans le milieu du football féminin avant de créer en 2012 avec les amis, le club de l'AC Léopards dame qui a remporté la coupe du Congo la même année à Kinkala. Malheureusement à l'issue de cette compétition suite à un malentendu entre nous, j'ai décidé de rester à la maison. Deux ans après, en 2014 j'ai pensé créer un centre de formation des jeunes* », a-t-il indiqué. Le centre a démarré ses activités l'année passée avec une équipe des minimes qui a participé au championnat de la catégorie organisé par la ligue de football des jeunes. Le centre s'est élargi cette saison 2014-2015 avec la création de deux nouvelles équipes notamment l'une des cadets et une autre des filles. Objectif : contribuer au

alors que la FIFA subventionne les fédérations nationales pour promouvoir la discipline », a-t-il déploré. Marius Andoche Miouassala a demandé aux autorités de penser aux dirigeants des équipes féminines pour que le football féminin reprenne sa bonne marche au Congo.

D'après lui, cette formation des jeunes se fait par courage et par amour si non les moyens ne sont pas efficaces pour y parvenir, c'est pourquoi il a lancé un appel à tous ceux qui veulent l'encourager dans cette initiative de se rejoindre à eux pour assurer ensemble la formation des enfants et que le football vive les années à venir. Ce centre est réservé aux garçons de 10 à 17ans et aux filles de 10 à 25 ans qu'ils savent déjà jouer ou pas. Par ailleurs, pour encourager la pratique du football féminin à Pointe-Noire, la formation et les droits d'inscription sont gratuits pour les filles y compris leur transport les jours des entraînements. Quant aux garçons, aucune mesure de grâce ne leur est accordée. Ils supportent leur déplacement et les frais d'inscription s'élèvent à 5 000F CFA et les frais mensuels à 2000F. « *Nous sommes là pour l'encadrement des enfants, nous travaillons pour l'heure avec les moyens de bord en attendant d'obtenir les contrats sponsoring, les garçons sont obligés d'assurer leur transport eux-mêmes* ».

Enfin, Marius Andoche a demandé aux enfants qui veulent intégrer le centre de se rapprocher d'eux mais ils doivent informer les parents au préalable parce que le centre ne peut pas engager un enfant sans l'autorisation des parents. S'agissant du nombre des pensionnaires pour cette année, le promoteur a assuré que celui-ci n'est pas encore déterminé en attendant leur accord avec les techniciens du club qui sont, Dominique Makita, Alfred Batale-no et Ines Manaka. Pour terminer, le président de l'académie a lancé l'appel aux dirigeants qui peuvent leur apporter un plus de les joindre. Les trois équipes s'entraînent à leur propre terrain aménagé à la Baguette d'or à TiéTié.

Charlem Léa Legnoki



Photo de famille des trois équipes accompagnés des dirigeants «adac»

développement du football au Congo. « *J'ai essayé d'avancer le deuxième pas cette année en créant deux nouvelles équipes dont l'une des cadets et l'autre des dames qui vont également participer au championnat cette saison dans les catégories concernées et surtout après la disparition de trois des cinq équipes dames qui existaient à Pointe-Noire.* ».

Selon lui, le football féminin ne marche pas au Congo faute de subvention. « *Les dirigeants des clubs de football féminin ne sont pas assistés, ni par le ministère des sports ni par la fédération*

LA DJIRI CUP 2015

La compétition mobilise cinq nations

Après une première expérience plein d'enseignements, les responsables du Centre d'études et sport la Djiri (CESD) ont matérialisé leur ambition d'élargir la compétition à d'autres pays en associant à cette fête de football des moins de 17 ans, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République démocratique du Congo et le Burundi.

Mettre en lumière les talents footballistiques des jeunes joueurs: tel est l'objectif de la deuxième édition de La Djiri cup, tournoi international des centres et académies de football d'Afrique dont le coup d'envoi sera donné le 21 et ce jusqu'au 22 février. Les gestionnaires du CESD avaient en effet touché au bonheur d'organiser ce brassage des jeunes l'an dernier avec un quota des équipes assez réduit. L'on notait la présence de deux représentants de la RDC (Katumbi football académie et Les Stars) et deux autres du Congo (le CESD et le CNFF pour le Congo).

Cette année, la Djiri cup vise haut. Elle propose un plateau assez riche composé des académies de football, des sélections nationales des U-17. Le but étant de faire de ce tournoi un maillon du mécanisme de recherche et de développement du football des jeunes au Congo et dans d'autres pays d'Afrique centrale, par la mise à exécution de la politique de détection par catégorie d'âge. « Une deuxième édition est celle de cette année où nous allons encore chercher plus haut. C'est d'ouvrir avec le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Burundi, la RDC et



Les responsables du CESD et leurs partenaires définissant les objectifs du tournoi (Photo Adiac)

sans oublier les deux académies qui sont aujourd'hui : le Centre national de formation de football (CNFF) et nous même, parce que nous voulons passer dans une autre dimension pour montrer qu'en U-17 ans il existe un peu partout des

rêves de gosses de promouvoir le football au niveau national et international. Nous répondons là à l'appel du ministre des Sports qui nous avait suggéré l'idée d'organiser un tournoi des centres de formation de football. Nous avons voulu

que ce tournoi soit évolutif. Nous allons appuyer ce tournoi pour permettre à tous les talents de la place de mieux s'exprimer », a commenté Dieudonné Benito Amouzoud, le président de la

Fondation rêves de gosses. La compétition qui s'étendra sur deux jours mettra aux prises six équipes réparties dans deux poules de trois. Le groupe A est composé du CESD, du centre Ujana de la RDC et de la sélection U-17 du Gabon. Le CNFF, le centre

Cano de la Guinée Equatoriale puis l'Académie les Messagers du Burundi sont logés dans le groupe opposé. Le match d'ouverture opposera à 8 heures le CESD à Ujana. Deux heures plus tard, le CESD en découdra avec le Gabon, puis à 14 heures, Ujana et le Gabon vont disputer le dernier match du groupe A. dans le groupe B, le CNFF ouvrira le bal avec Cano à 9 heures, avant de disputer deux heures après son deuxième match contre le Burundi. A 15 heures, le Cano va en découdre avec le Burundi. Le 22 février est une journée réservée au match de classement pour la 5e place, les demi-finales et finale. L'ancien joueur international tchadien Japhet N'doram a été nommé parrain de ce tournoi, en sa qualité d'agent joueur. Selon le comité d'organisation, toutes les délégations seront à Brazzaville au plus tard le vendredi. Avant le coup d'envoi de ce tournoi, il sera organisé, le 20 février un match de gala entre les Diables rouges U-20 et les U-19 du CESD. Au terme de la compétition, l'équipe gagnante, les meilleurs joueur et buteur puis l'équipe la plus fair-play recevront des trophées. Cette production locale vise à valoriser les œuvres des artistes congolais. Notons que le CNFF est tenant du titre de cette compétition.

James Golden Eloué

CAN U-17/FOOTBALL

Le point de la première journée

Onze buts en quatre rencontres : tel est le bilan à l'issue de la première journée de la 11e édition de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans qui se dispute à Niamey, au Niger. Le groupe B a été le plus prolifique avec 8 buts dont quatre à chaque match. La lutte est engagée pour décrocher le titre continental. De même que les billets pour une qualification au mondial. Les cadets nigériens ont bien entamé la compétition en s'imposant 2-0 face au Mena du Niger qui accueillent la compétition. Victor James Osimen a ouvert le score à la 18e minute. Il a été imité dix minutes plus tard par Keshi Nwakali. Les cadets Nigériens prennent ainsi la première place du groupe après la courte victoire de la Guinée sur la Zambie. Ici, l'unique but de la rencontre a été inscrit à la 25e minute par Abdoulaye Traoré. Les deux formations disputeront la première place ce mercredi pendant que le Niger et la Zambie vont tenter de se relancer.

Dans le groupe B, la Côte d'Ivoire a été tenue en échec 2-2 par l'Afrique

du Sud, le 16 février. Les tenants du titre se sont fait peur puis qu'à 15 minutes de la fin de la rencontre, les Sud-Africains menaient par deux buts à zéro. Sibongakonke Mbatha a ouvert le score à la 37e avant que son coéquipier Eric Mayo ne double la mise à la 72e minute. Les Ivoiriens réduisaient le score dans le dernier quart d'heure par Koffi Franck (75e) puis Idrissa Doumbia (82e) a sauvé son équipe d'une défaite qui se dessinait déjà. Le Mali a pris la tête de ce groupe en dominant le Cameroun sur un score de 3-1. Les Maliens avaient ouvert le score par l'entremise de Mohamed Haïdara. Un avantage qu'ils ont perdu trois minutes plus tard suite au but de Martin Hongla (54e minute). Les cadets maliens ont repris l'avantage à la 72e minute par Sékou Koita puis se sont mis à l'abri à la 84e suite au but de Boubacar Traoré.

Jeudi, lors de la deuxième journée, le Mali affronte l'Afrique du Sud et le Cameroun sera aux prises à la Côte d'Ivoire.

J.G.E.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Première défaite des juniors dames d'Asel

L'équipe s'est inclinée devant Cara, 23 à 34 en match remis de la 5e journée. C'est la toute première contre-performance du club en cinq rencontres.

Les juniors dames d'Asel n'ont pas pu conserver leur statut d'invaincus face à leurs rivales de Cara, déterminées à déjouer les pronostics. Pourtant, avant le coup d'envoi, Asel qui avait déjà trois victoires et un match nul ne s'attendait pas à une défaite. La réalité du terrain a triomphé, la victoire ayant choisi le camp de Cara. Les juniors dames d'Asel, habituées aux grands succès 66 à 5 devant DGSP, 30 à 20 face à CSEK, ont ainsi enregistré leur première défaite, alors qu'elles étaient jusque-là invaincues. Les rencontres de la phase retour leur permettront, sans nul doute, de se relever de cette chute. Au cas contraire, d'autres équipes aussi prendront leur revanche face à une équipe d'Asel qui les a privées de victoires à la manche aller de la compétition.

Les autres résultats

Abo-Sport est venu à bout de Patronage 20 à 15 alors que la DGSP s'est inclinée 8 à 27 face à CSEK. Chez les juniors hommes, ASB s'est imposée devant Diables noirs 44 à 39. Par ailleurs, Caïman a pris le dessus sur Club 57 (57 contre 27). Dans la catégorie des seniors, il ne s'agissait pas des matchs remis, mais de la 9e journée. Le bras de fer entre Etoile du Congo et Inter club s'est soldé sur une courte victoire des dames de l'Inter, 22 à 21. Un score serré qui dénote d'un bon niveau technique de la rencontre et d'une victoire méritée de l'Inter club qui s'est dessinée dans la douleur. Dans l'autre rencontre, les seniors dames d'Asel ont eu raison de CSEK, 45 à 23 comme pour venger leurs juniors battues par Cara. Chez les seniors hommes, l'unique match programmé s'est soldé par la victoire d'AVR sur ASB, 52 buts à 27.

Rominique Nerplat Makaya